

framatome



Le réseau
de transport
d'électricité

Concertation préalable sur le
projet de nouvel atelier de forge
au Creusot et de son
raccordement électrique

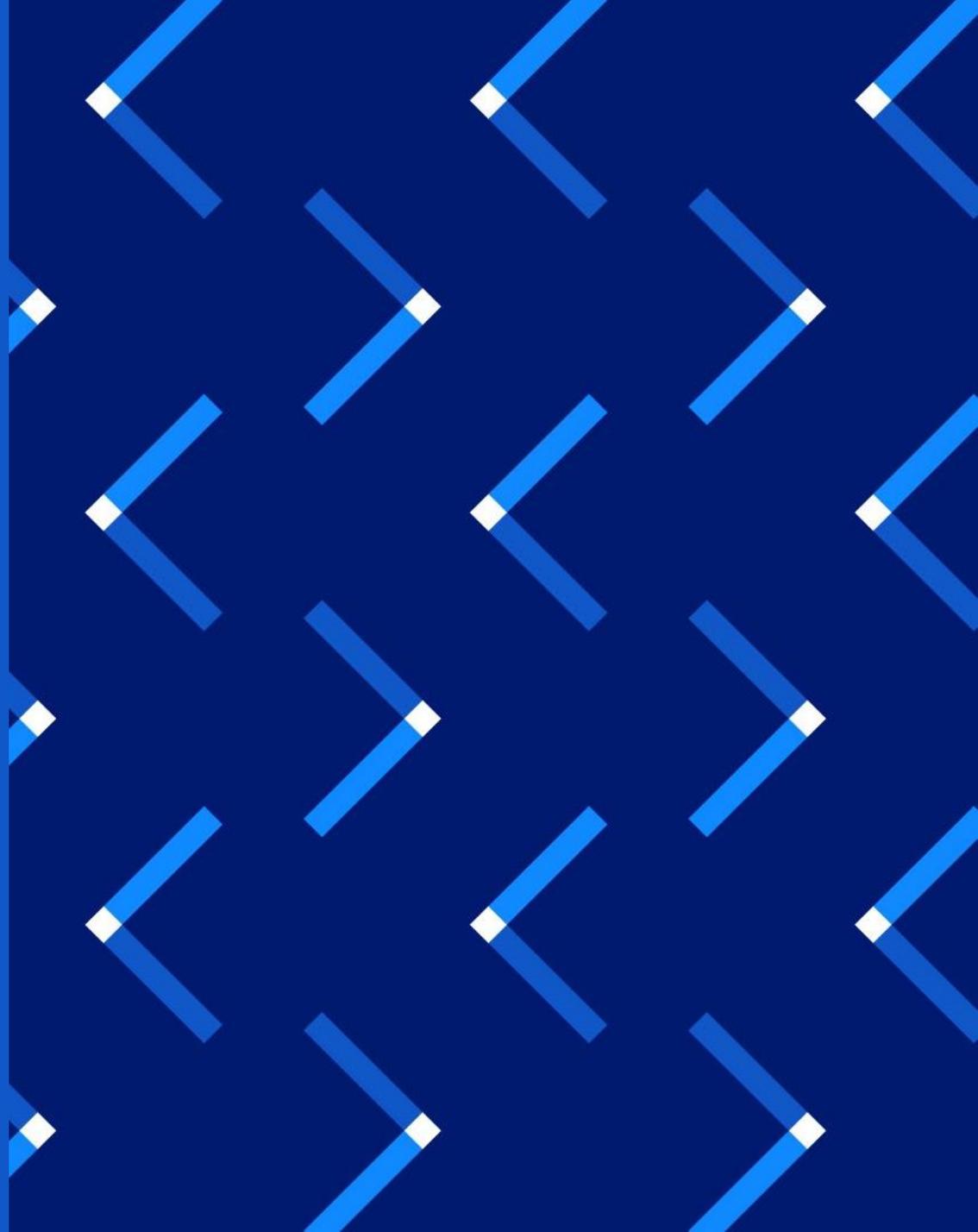
Atelier sur les enjeux
environnementaux

10 juillet 2025

Concertation garantie par



Mot d'accueil républicain



Déroulé de la réunion publique

- 1. Temps d'introduction sur la concertation et le projet**
- 2. Temps d'échanges avec la salle**
- 3. Table ronde sur l'environnement**
- 4. Travail en sous-groupes sur l'environnement**
- 5. Restitution du travail en sous-groupes et temps d'échanges**
- 6. Mot de conclusion et invitation au pot de clôture**



MA PAROLE A DU POUVOIR

Concertation préalable
Projet « Nouvel atelier
Forge+ »
Atelier retombées
économiques

LA CNDP

Nathalie Durand
Georges Leclercq
Marion Fury
Garant.e.s CNDP
debatpublic.fr

La **Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information et à la participation** de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.

Les débats publics ne sont pas des **référendums**.

Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.

Les valeurs de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative des contributions, et non quantitative

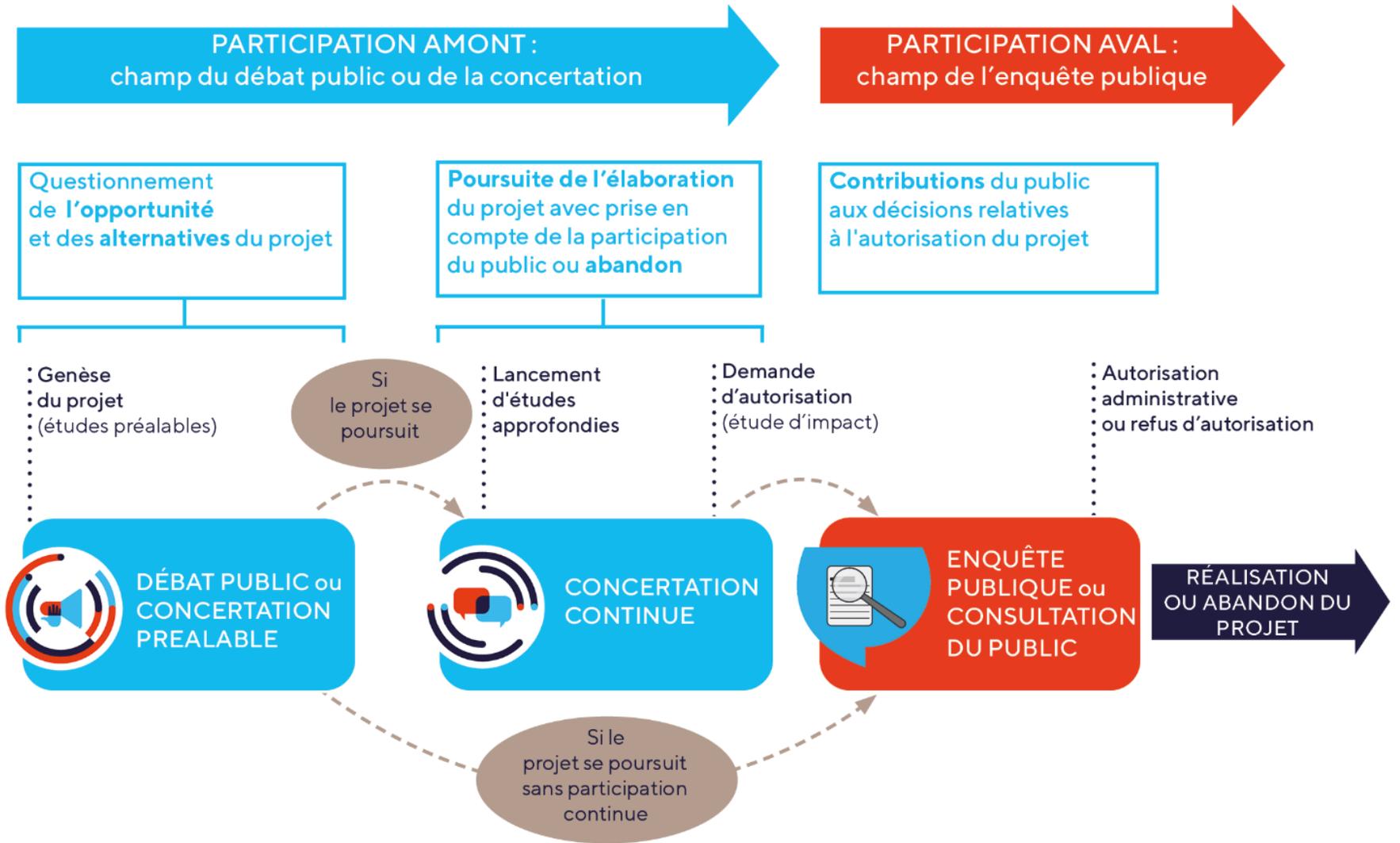


ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre de tous les publics

Continuum de la participation



Le calendrier de la concertation

20 janvier 2025

- Saisine de la CNDP par Framatome et RTE

14 février 2025

- Décision d'organiser une concertation préalable (article L.121.8)
- La CNDP désigne Mme Nathalie DURAND, Mme Marion FURY et M. Georges LECLERCQ garantes et garant de la concertation préalable.

7 mai 2025

- La CNDP valide le dossier, le calendrier et les modalités de la concertation préalable

Concertation
préalable
Du 27 mai
au 27 juillet 2025

Bilan des garant.es
août 2025

Rapport de
décision des Mo (2
mois après)

Le rôle des garants CNDP

- **Analyse de contexte**

Analyser les spécificités du territoire concerné (une soixantaine d'acteurs rencontrés), identifier les sujets, les publics, le périmètre de la concertation ; et **ajuster les modalités d'information et de participation** ;

Accompagner les porteur·ses de projet : rédaction du dossier d'information pour le public.

- **Pendant la concertation préalable**

Garantir le respect des procédures prévues par le Code de l'environnement ; **Veiller à ce que toutes et tous puissent s'exprimer librement et que les informations soient accessibles** ;

- **Après la concertation préalable**

Bilan des garants, rendu public, qui exposera le contexte et le déroulement de la concertation, les arguments exprimés par le public, la prise en compte ou non par le responsable du projet des préconisations émises par les garant.es et des recommandations pour améliorer l'information et la participation du public à l'élaboration du projet.

Le dispositif de concertation

▪ Comment s'informer ?

En ligne, sur le site internet dédié <https://concertation.forgeplus.fr> avec la rubrique « s'informer »

Avec le dossier de concertation et la synthèse du dossier

Lors des temps d'échange organisés sur le territoire

Dans la presse locale (avis de la concertation préalable dans le Journal de Saône et Loire) et nationale (Les Echos)

Par affichage à l'Hôtel communautaire de la Communauté urbaine Creusot-Montceau et dans les mairies des communes de la publication du périmètre de l'avis de la concertation préalable (Le Creusot, Montceau, Marmagne, Montcenis, Torcy, Le Breuil, Saint-Firmin et Saint Sernin-du-Bois).

Des flyers présentant la concertation et invitant le public à y prendre part seront également diffusés tout au long de la concertation.

Un courrier à destination des habitants situés à proximité directe du site retenu pour Forge+ sera également diffusé dans les boîtes aux lettres

Le dispositif de concertation

▪ Comment participer ?

- Participer aux réunions, ateliers, visites, débats mobiles
- Organiser un débat autoporté
- Rédiger un cahier d'acteur
- Remplir un questionnaire
- Contribuer sur le site internet dans la rubrique « participer »

Pour toutes questions sur l'information et la participation du public relative à la concertation préalable, vous pouvez vous adresser aux garant.es de la CNDP

- nathalie.durand@garant-cndp.fr
- marion.fury@garant-cndp.fr
- georges.leclercq@garant-cndp.fr

Les prochaines rencontres de la concertation

Atelier sur l'environnement naturel, le 10 juillet

Participez à cet atelier, organisé à Montchanin le 10 juillet, de 18h à 20h30, dédié aux enjeux du projet Forge+ et de son raccordement électrique sur l'environnement naturel.

10 juil - 10 juil 2025

A venir

[S'inscrire](#)

Débat mobile sur le marché de Montceau, le 19 juillet

Participez au débat mobile organisé le 19 juillet matin sur le marché de Montceau-les-Mines !

19 juil - 19 juil 2025

A venir

[En savoir plus](#)

Réunion publique de clôture, le 24 juillet

Participez à la réunion publique de clôture de la concertation, le 24 juillet, de 18h à 20h30, Maison du syndicat des mineurs, 43 Rue Jean Jaurès 71300 Montceau-les-Mines.

24 juil - 24 juil 2025

A venir

[S'inscrire](#)

Contacts des garant.es

Nathalie DURAND

Garante CNDP

Email nathalie.durand@garant-cndp.fr

Tel: 06 72 92 59 91

Marion FURY

Garante CNDP

Email marion.fury@garant-cndp.fr

Tel: 07 67 75 79 35

Georges LECLERCQ

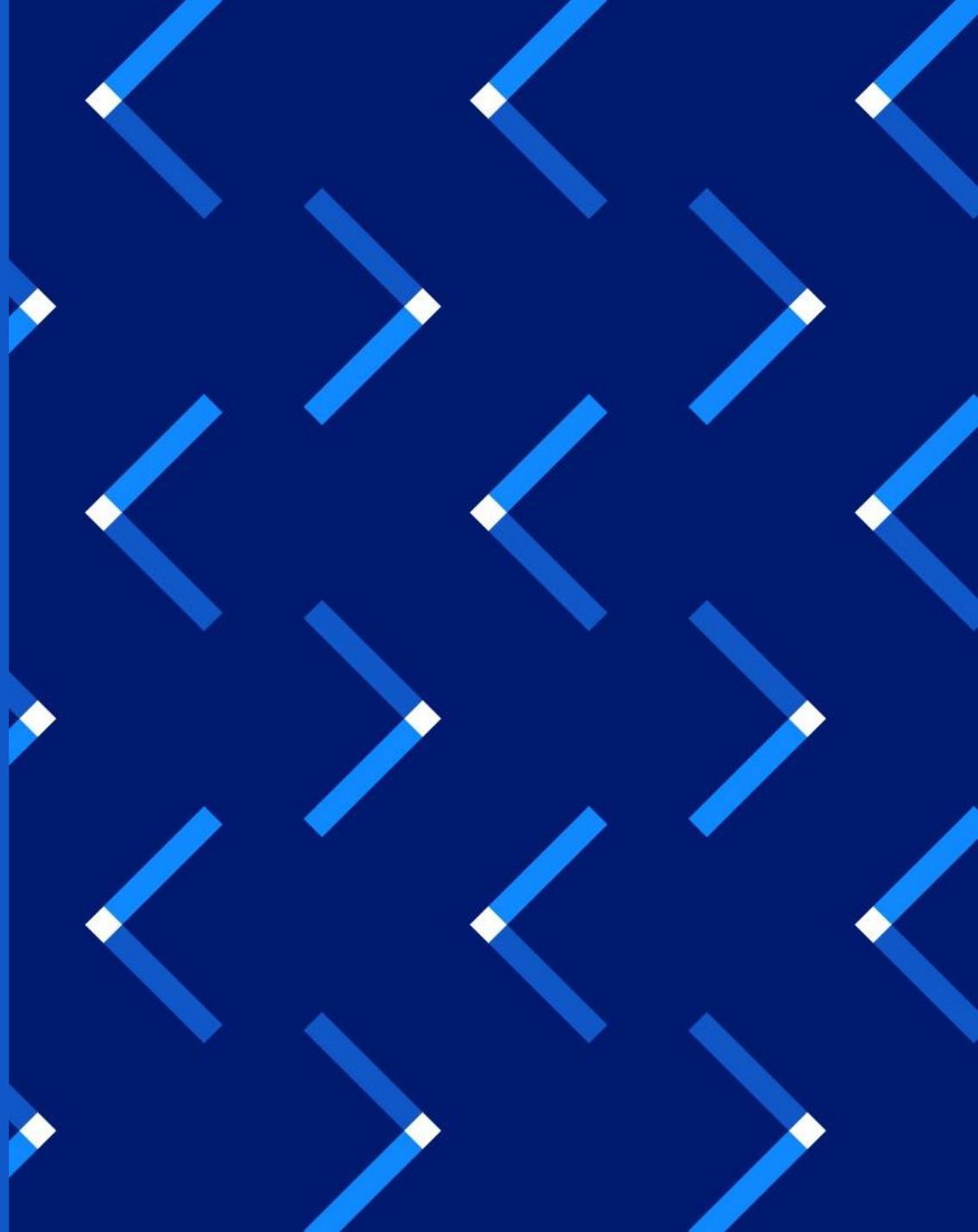
Garant CNDP

Email: georges.leclercq@garant-cndp.fr

Tel: 06 16 63 16 85

Site web : <https://concertation.forgeplus.fr>

Présentation de
Framatome et du
projet Forge+ et
du raccordement
électrique



Déroulé de la présentation

- Présentation de Framatome et du projet Forge+
- Présentation de RTE et du projet de raccordement électrique
- Coût, financement et calendrier prévisionnel du projet
- Les attentes des maîtres d'ouvrages pour la concertation

Présentation de Framatome

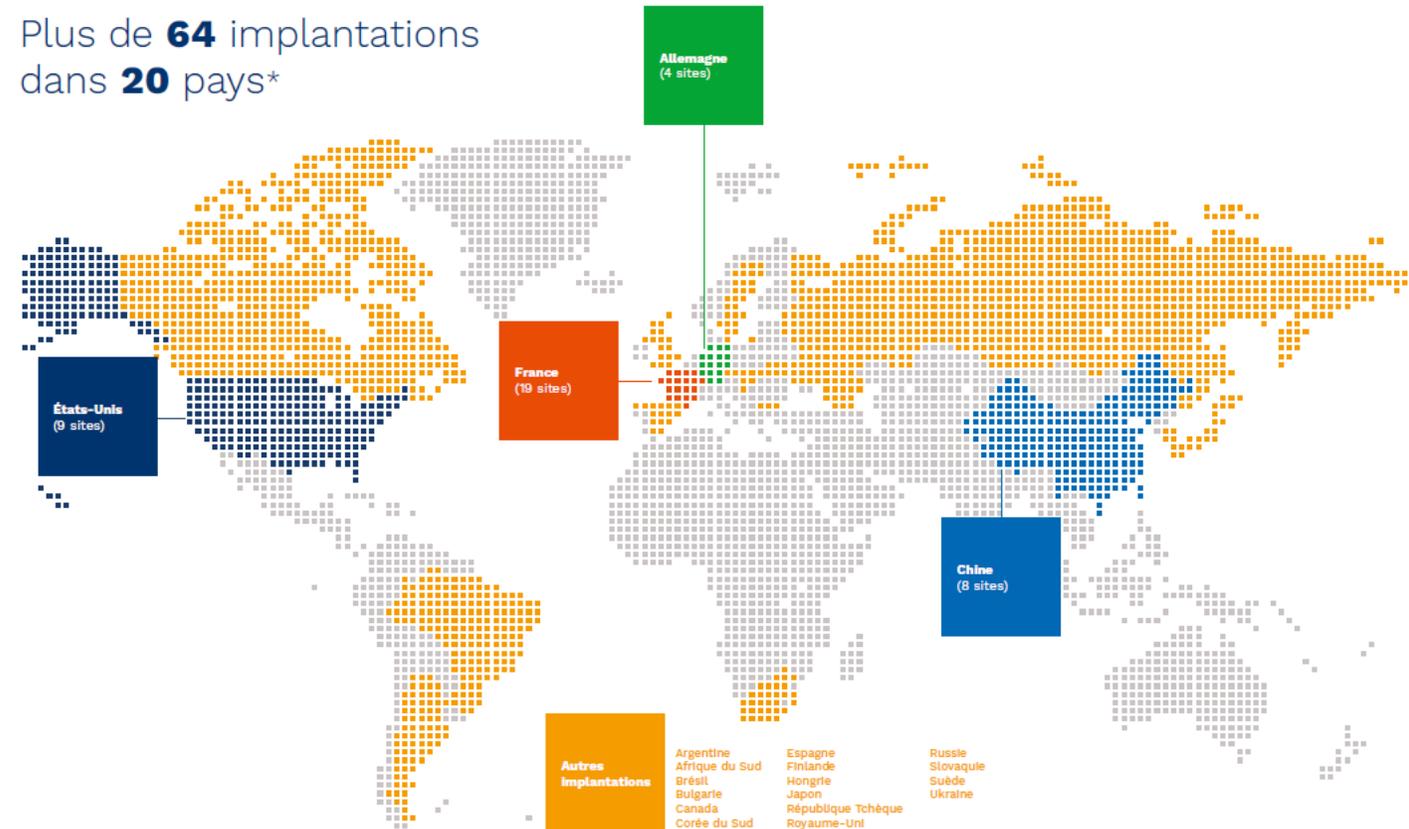
■ Le Groupe Framatome :

- Détenu à 80,5 % par EDF et 19,5 % par Mitsubishi Heavy Industries.
- Plus de 70 sites dans 20 pays, et 85 centrales en exploitation
- Chaudiériste d'EDF : fournisseur des forgés de réacteurs nucléaires

■ Framatome au Creusot et en Saône et Loire :

- Une histoire presque bi séculaire
- 600 salariés au Creusot
- Premier employeur privé de Saône et Loire

Plus de **64** implantations dans **20** pays*



* Certaines implantations comprennent plusieurs sites.

Implantations de Framatome à l'international.

NB : certaines implantations comprennent plusieurs sites.

La production de Framatome au Creusot ?



La production de Framatome au Creusot ?



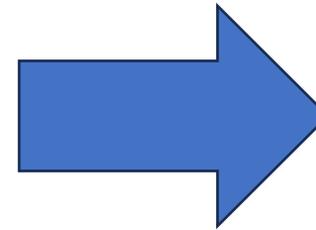
Virole (diamètre 4 à 5m)



**Branche de circuit primaire
(6m de longueur)**

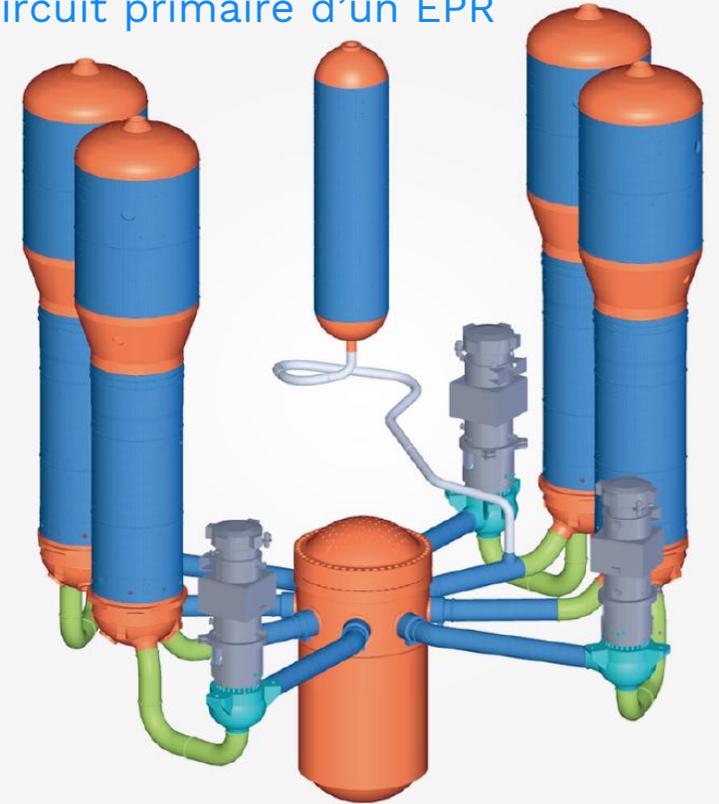


Fond de cuve du générateur de vapeur



**Assemblage par
FRAMATOME**

Circuit primaire d'un EPR



	Pièces produites par Framatome		Pièces sous-traitées
			
			
			

Pourquoi augmenter les capacités de production de Framatome au Creusot ?

▪ **Transition énergétique et demande croissante en électricité bas carbone**

- Dépendance aux énergies fossiles et à leurs producteurs
- Doubler la capacité nucléaire mondiale d'ici 2050 pour atteindre la neutralité carbone (AIE)

▪ **Volonté de relancer du nucléaire en France**

- Discours de Belfort du Président de la République, février 2022 : « *Je souhaite que six EPR2 soient construits et que nous lancions les études sur la construction de 8 EPR2 additionnels. Nous avancerons ainsi par pallier.* »

▪ **Enjeu de souveraineté industrielle**

- Capacité à produire plus : jusqu'à 2 EPR par an à horizon 2035
- Capacité à produire tout : relocaliser la production des lingots, produire les plus gros forgés des réacteurs
- Participer aux besoins de Défense nationale

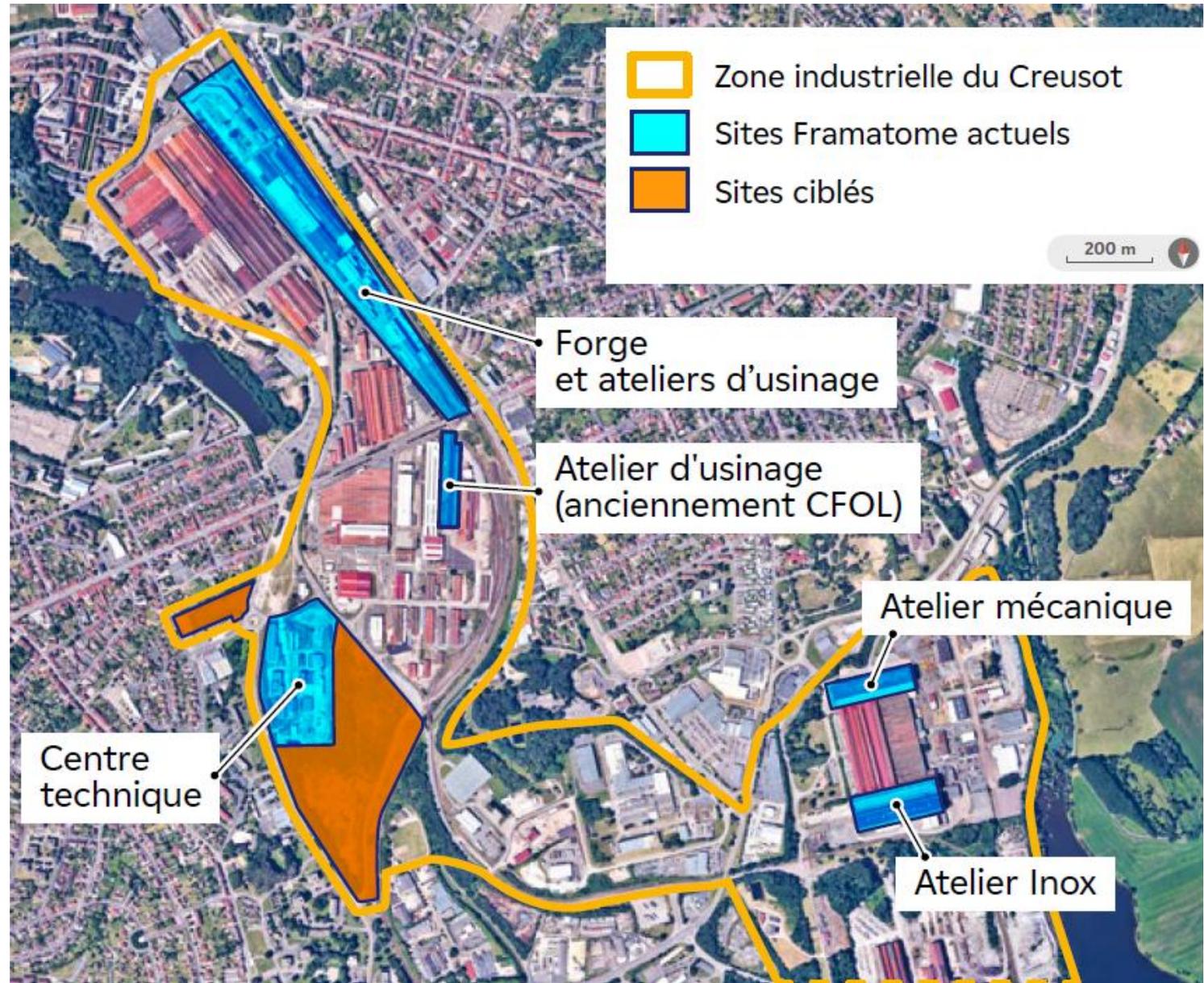
▪ **Perspectives internationales et maintien du parc nucléaire existant en France et à l'étranger**

Le site envisagé pour Forge+

- **Foncier « Feu de verse »**, pour les différents ateliers de Forge+ (ancienne friche industrielle)
- **Avenue Gaston Bachelard**

Atouts du foncier choisi :

surface disponible, proximité des autres sites de Framatome, d'ArcelorMittal Industeel et du réseau ferroviaire, bassin d'emploi et de compétences



Les caractéristiques du projet Forge+

Chiffres-clés

1 ensemble de halles

de 30 à 40 m de haut, pour une surface totale de 30 000 à 40 000 m²

6 fours

pouvant accueillir des pièces allant jusqu'à 450 tonnes pour les monter jusqu'à une température de 1300 °C

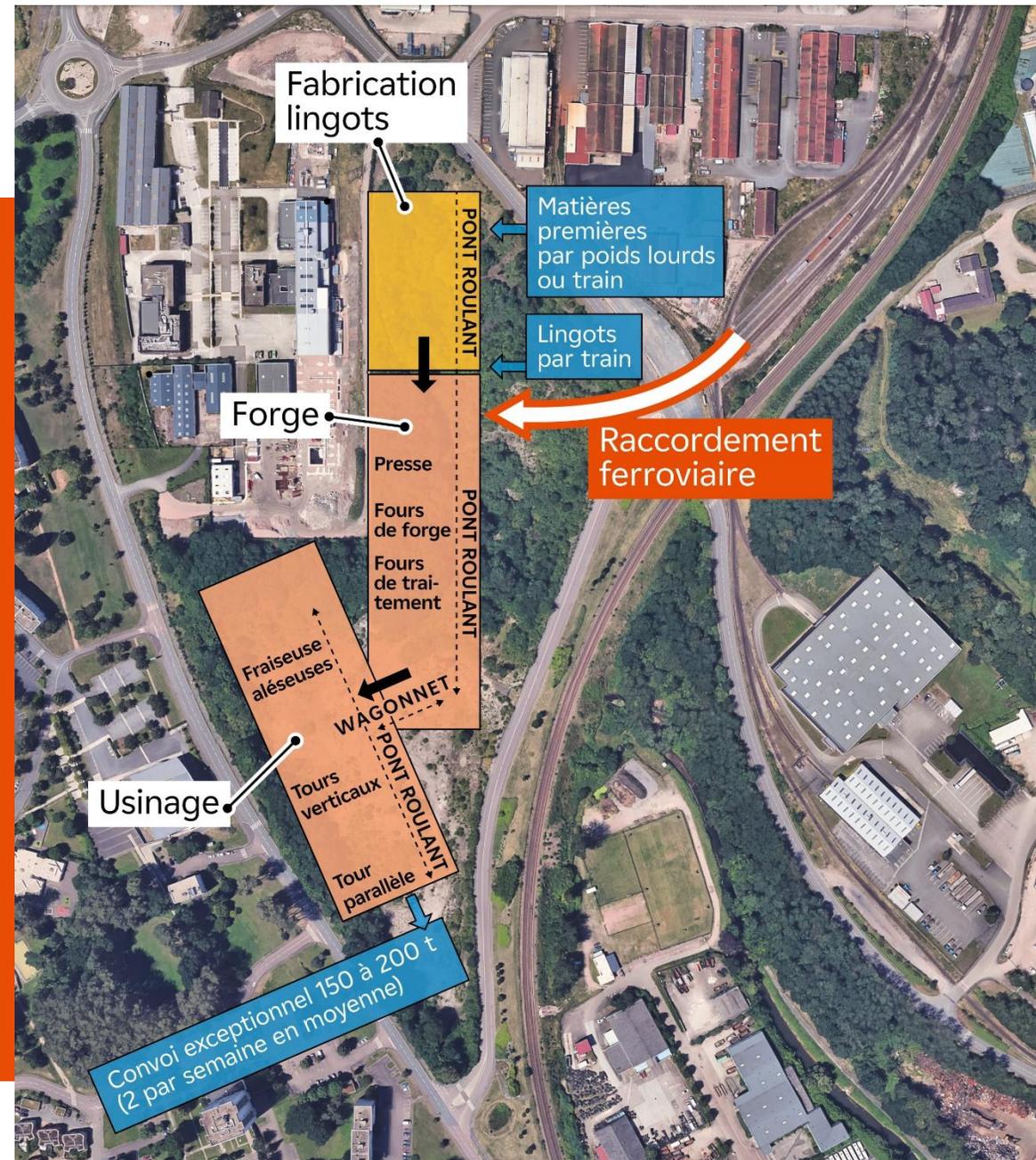
Environ 100 salariés présents en simultané sur le site (nombre total de nouveaux emplois pour Framatome au Creusot estimé entre 190 et 240)

6 ponts roulants

pour la manutention des lingots et des pièces forgées puis usinées

1 ensemble de nouvelles machines d'usinage

225 000 volts de puissance électrique requise pour le raccordement RTE



Résumé des principaux effets et incidences sur le territoire

Développement Socio-Économique, Emploi et Formation

- Les besoins en recrutement (190 à 240 emplois directs) et les enjeux de formation

Environnement Urbain

- La prise en compte des nuisances sonores et vibratoires
- Le travail sur l'intégration paysagère
- Le contrôle et limitation des émissions atmosphériques
- La maîtrise des impacts sur la circulation

Environnement Naturel

- Les enjeux de protection des habitats naturels et des espèces protégées (Serin cini, Verdier d'Europe, Crapaud calamite)
- Les enjeux liés à la ressource en eau



Enjeux environnementaux

Etude d'impact environnemental à poursuivre en 2025 dans la perspective de déposer les demandes d'autorisations mi-2026

- **Faune / flore / biodiversité** : diagnostic "4 saisons" réalisé pour Feu de Verse en 2024 ; perturbation d'habitats occupés par des espèces animales protégées (oiseaux, chauves-souris, crapauds calamites) ; recherche de compensations écologiques en cours avec CUCM et les services de l'état ; aucune zone humide identifiée
- **Emissions atmosphériques** : en premier lieu les fours ; 2 campagnes de relevés de l'état actuel des milieux prévues en 2025 ; analyse des risques sanitaires à intégrer dans l'étude d'impact
- **Bruits** : façade ouest la plus proche des zones de logements ; solutions à prévoir pour minimiser les émergences sonores
- **Gestion des eaux** : enjeu limité au regard des besoins en alimentation et en rejet
- **Aménagement** : terrain actuellement en état de friche industrielle ; réhabilitation permise par le projet
- **Flux routier** : 2 convois exceptionnels par semaine ; une dizaine de PL par jour ; infrastructures de la zone industrielle déjà adaptées ; stationnements dédiés aux salariés de Framatome
- **Vue / insertion paysagère** : enjeu important à étudier au vu de la taille des bâtiments ; objectif de conserver les arbres à l'ouest du site
- **Défense incendie** : enjeu à traiter de manière spécifique au vu de la taille des bâtiments ; échanges en cours avec SDIS pour apporter la meilleure réponse
- **Activité industrielle** : pas de risques industriels identifiés à ce stade ; grande quantité de copeaux métalliques collectés et valorisés

Procédures réglementaires pour Framatome et RTE

Le projet sera soumis aux principales autorisations suivantes

- Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE) intégrant une demande de dérogation des espèces protégées (DDEP) où des solutions de compensation sont présentées ; cette autorisation est délivrée par un arrêté préfectoral
- Permis de construire (PC) délivré par la Communauté Urbaine Creusot Monceau (CUCM)

Les dossiers de demande d'autorisations intégreront une étude d'impact environnemental

Le tracé de la liaison de raccordement sera soumis à la concertation Ferracci sous l'égide de la préfecture de Saône-et-Loire

La liaison de raccordement fera l'objet d'une demande de Déclaration d'Utilité Publique

Compensations (1/2)

- **Framatome a fait réaliser un diagnostic écologique 4 saisons**
 - Une possible **zone humide mais de petite taille** (< 1000 m²) qui fera l'objet d'une compensation ciblée
 - Les enjeux sont faibles pour la **flore** mais modérés pour la **faune** et ses habitats. Le projet va perturber l'habitat d'espèces protégées (oiseaux, chauves-souris et crapauds observés sur site). Framatome doit donc rentrer dans un cycle dit "ERC" **Eviter, Réduire, Compenser**
- **Des mesures sont à l'étude**
 - Pour l'**EVITEMENT** comme la conservation d'une partie du boisement et le balisage du chantier pour mise en défense des éléments d'intérêt écologique ; elles sont limitées au vu de la future occupation dense du site
 - Pour la **REDUCTION** comme la limitation des éclairages en faveur de la biodiversité, la plantation d'une haie, la création d'un réseau de mares favorables au crapaud, etc. telles que proposées par l'écologue mobilisé par Framatome
- Ces mesures ne sont **pas suffisantes** au regard de la perturbation de l'habitat des espèces protégées



Compensations (2/2)

- Framatome doit donc **COMPENSER** les habitats qui seraient perturbés ou détruits en recréant des habitats similaires à proximité (distance non normalisée). Une mesure de compensation consiste à acquérir une zone peu propice aux espèces perturbées pour en améliorer fortement la qualité écologique
- Framatome travaille en collaboration avec la **CUCM** et des **opérateurs de compensation** pour identifier de telles zones
- Une fois ces cibles identifiées, Framatome réalisera un **diagnostic écologique** complet et proposera des mesures de compensations. Plusieurs hectares devront être compensés, la surface de compensation étant dépendante à la fois de la surface perturbée et de la qualité de compensation proposée
- L'objectif de Framatome est d'identifier les sites de compensations **avant fin 2025** puis de lancer les travaux d'amélioration écologiques dans un délai à convenir avec les Services de l'Etat



Les alternatives étudiées

SCÉNARIO ZÉRO

- Sans le nouvel atelier de forge, Framatome ne saurait **pas fournir** les équipements pour l'extension du programme EPR
- Recours à une **sous-traitance** massive sans aucune garantie sur la disponibilité des prestations (1 seul **fabricant** sait fabriquer 11 des 90 forgés d'1 EPR)

SITES ALTERNATIFS

- Un autre site ne bénéficierait pas de la **complémentarité** avec l'actuelle usine du Creusot, des **compétences** du bassin industriel et de l'**accès ferré** existant indispensable

CAPACITE ALTERNATIVE

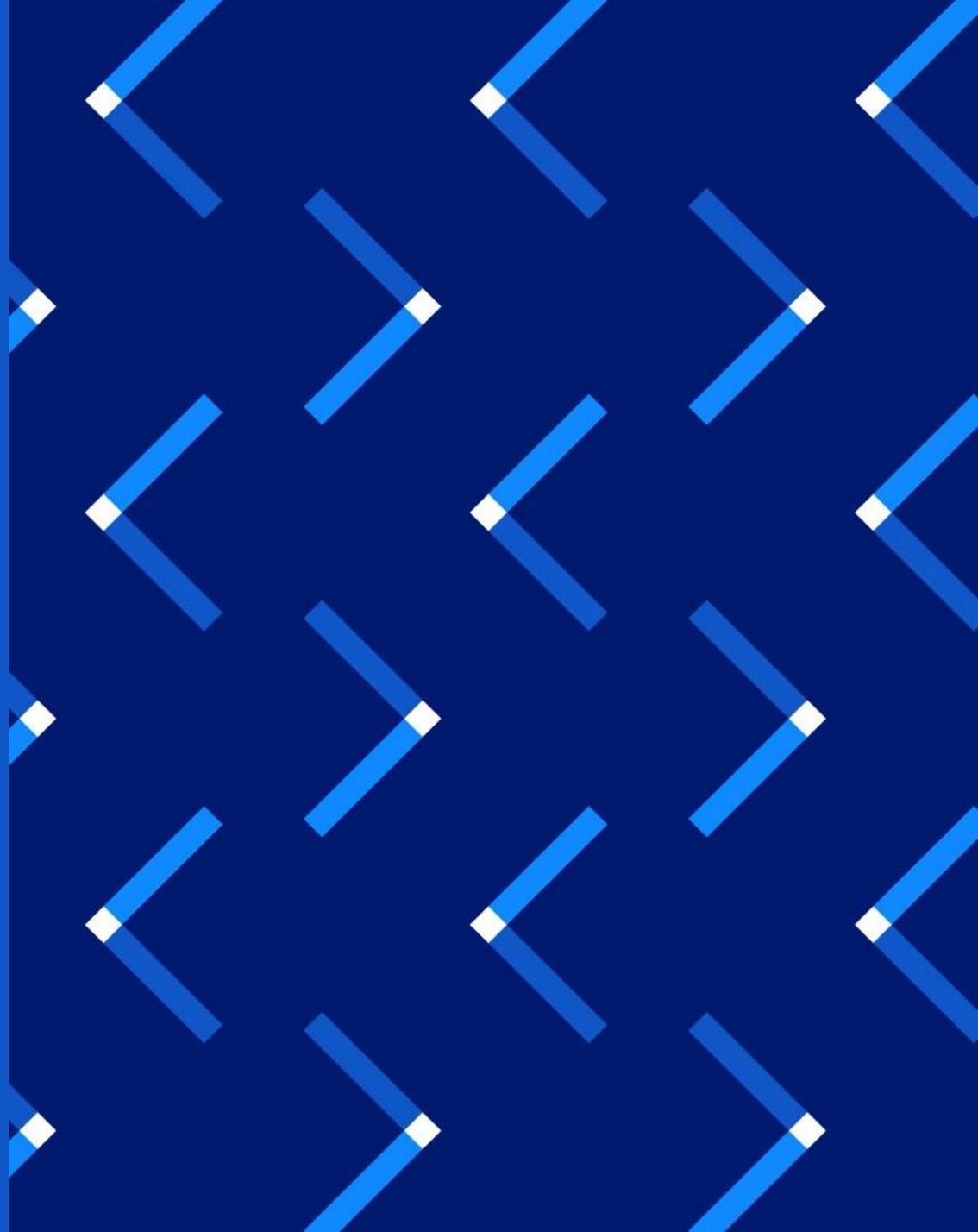
- En faisant le choix d'un nouvel atelier de capacité plus petite, Framatome resterait **dépendant** de sous-traitants pour atteindre la cible de production de plus de 200 forgés/an

TECHNOLOGIES ALTERNATIVES

- Impression 3D Métal et Compression Isostatique à Chaud, par exemple, **pas assez matures** pour produire des pièces respectant la réglementation nucléaire
- Exploitation à l'échelle industrielle de nouvelles technologies pas envisageable avant **30 ou 40 ans**



Présentation de RTE et du projet de raccordement électrique

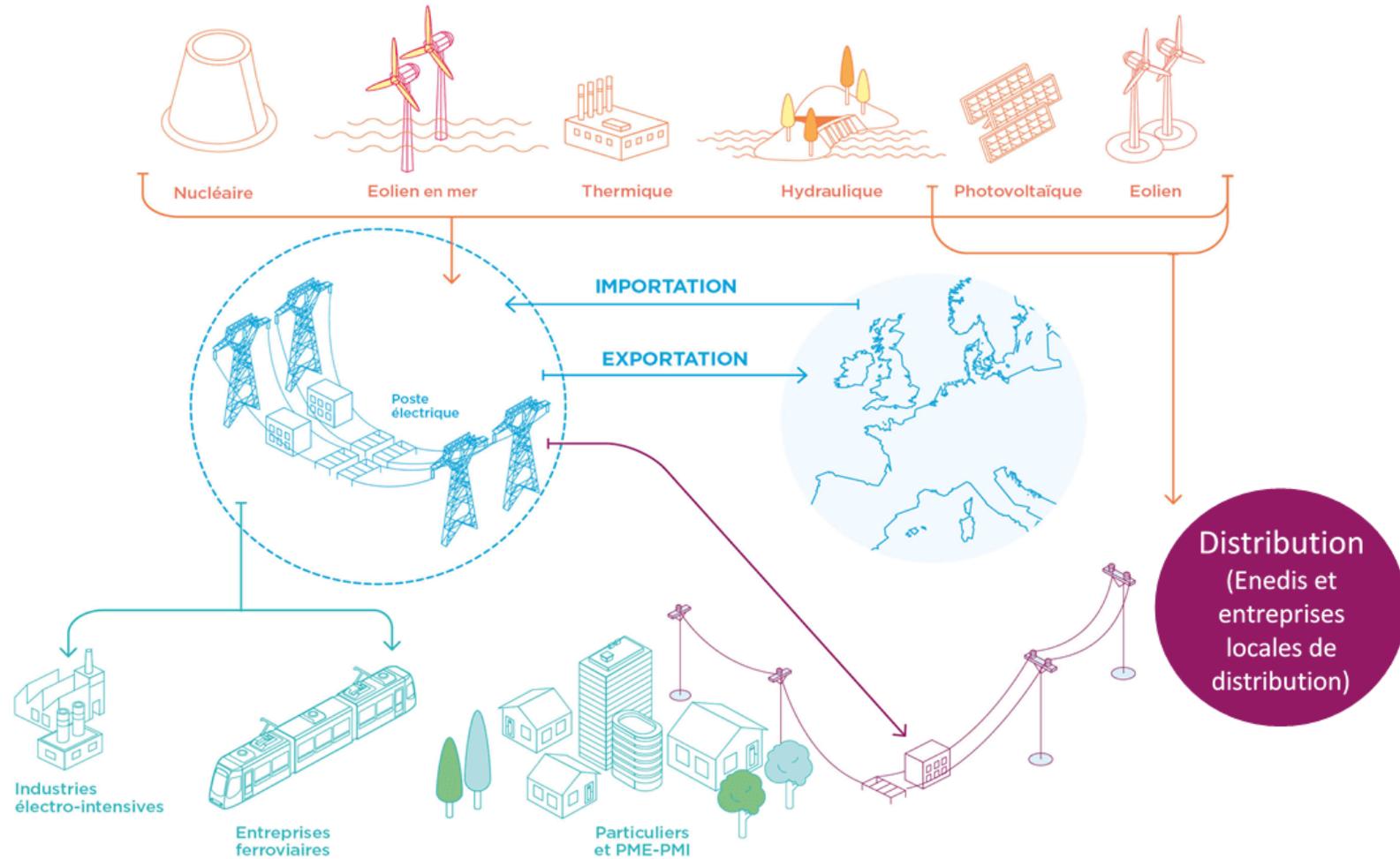


RTE, un acteur central du paysage électrique en France

Production d'électricité

Transport (RTE)

Consommation



Siège régional : Villers-lès-Nancy

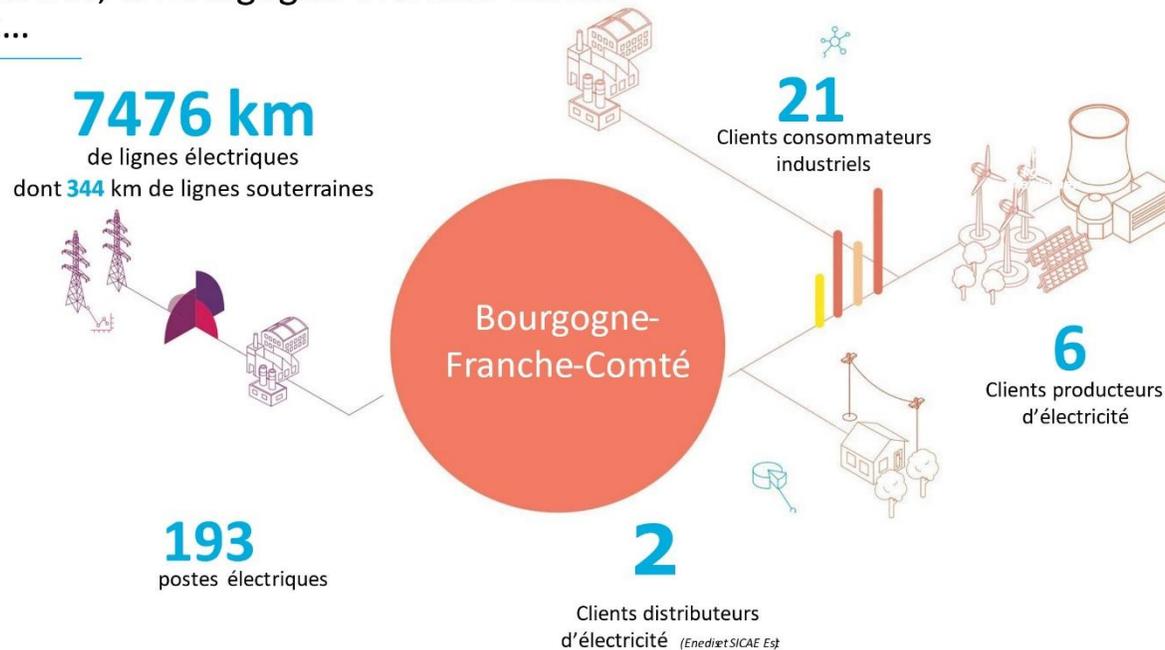
RTE, Le gestionnaire du réseau public de transport d'électricité

RTE assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national

RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation

RTE maintient et développe le réseau à haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts)

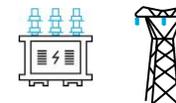
En chiffres, la Bourgogne-Franche-Comté c'est...



HTB
63 000 Volts
↓
400 000 Volts



Garantit **l'équilibre production / consommation**

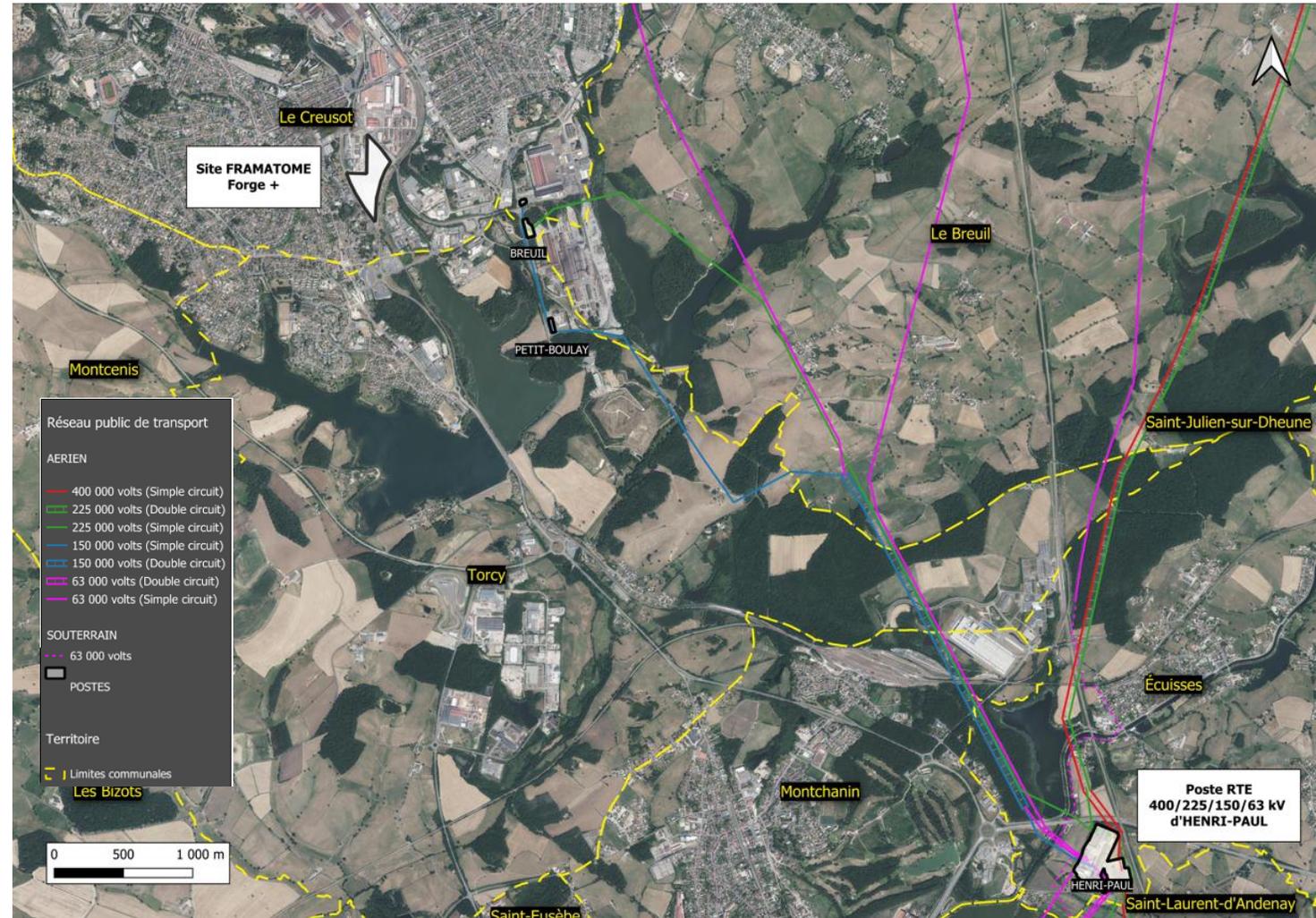


Propriétaire des **lignes et postes électriques**

DONNÉES 2023 - RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Déterminants du projet de raccordement dans le territoire

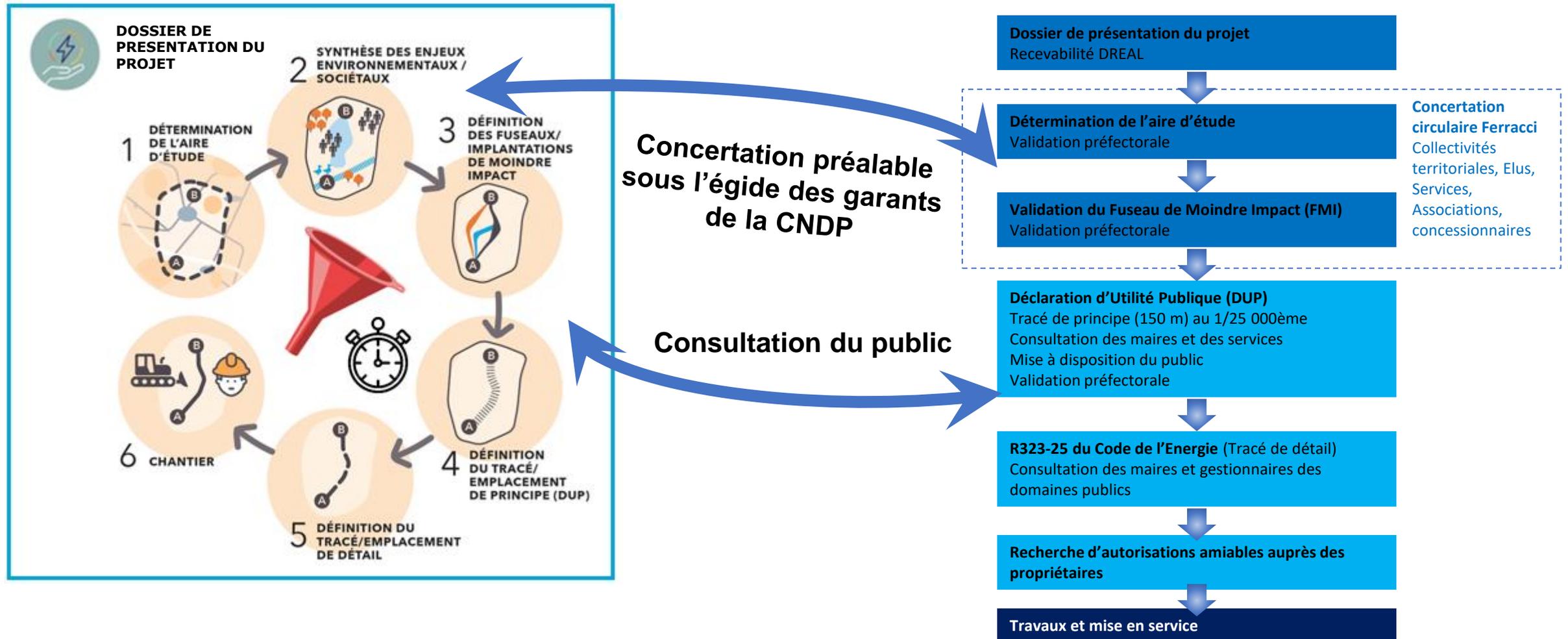
- Besoin client en soutirage : **120 MW**
- Niveau de tension de raccordement : **225 000 volts**
- **Capacité électrique réservée** par le biais d'une PTF*
- Raccordement par une liaison **souterraine** depuis le poste d'Henri-Paul (Jeanne Rose - Ecuisses)
- Longueur du raccordement d'environ 10km
- Un environnement **agricole, urbain et industriel**, structuré par les étangs de Torcy, la D680 et autres infrastructures.
- Tracé de la liaison **à définir**



*PTF : Proposition Technique et Financière

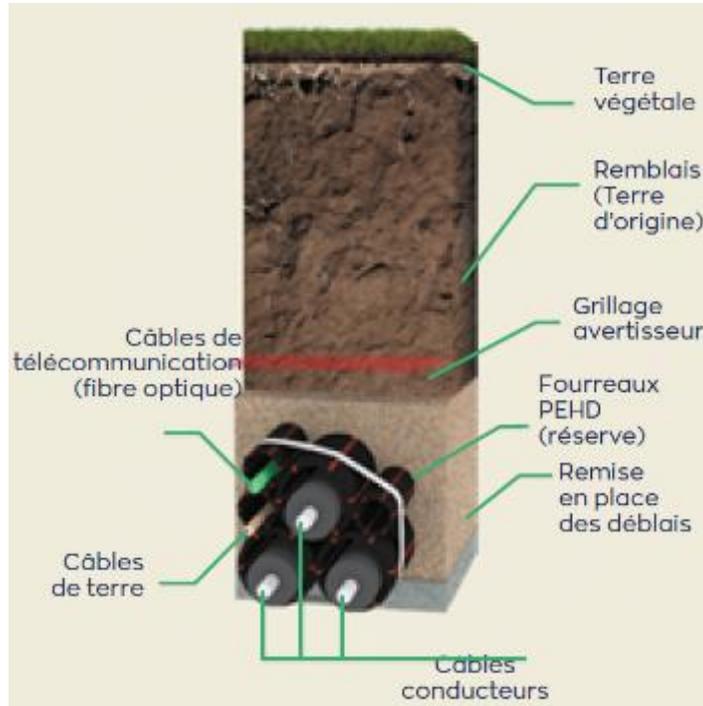
Concertation avec les acteurs du territoire

Avant les travaux de la liaison souterraine 225 000 volts prévue pour alimenter le site, le tracé de raccordement RTE suivra **un processus d'élaboration progressif et itératif en concertation avec les acteurs du territoire.**



Mise en œuvre d'une liaison souterraine

3 minutes pour comprendre un chantier de mise en œuvre d'une liaison souterraine



Les impacts d'une ligne souterraine

En dehors de la servitude foncière gérée sous convention, les impacts d'une ligne souterraine sont essentiellement temporaires et concentrés sur la phase travaux.

Milieu physique et naturel :

- Air et Climat : impacts limités à la phase chantier (poussières, fumées)
- Eau : risques ponctuels et maîtrisés de pollution en phase chantier, adaptation des franchissements
- Sols : modification temporaire de la structure avant remise en place des terres excavées

Milieu agricole et paysager

- Impact temporaire : perte de rendement sur 1 à 2 récoltes maximum
- Impact permanent : pas de plantations d'arbres à haute tige ni de constructions
- Aucun impact paysager

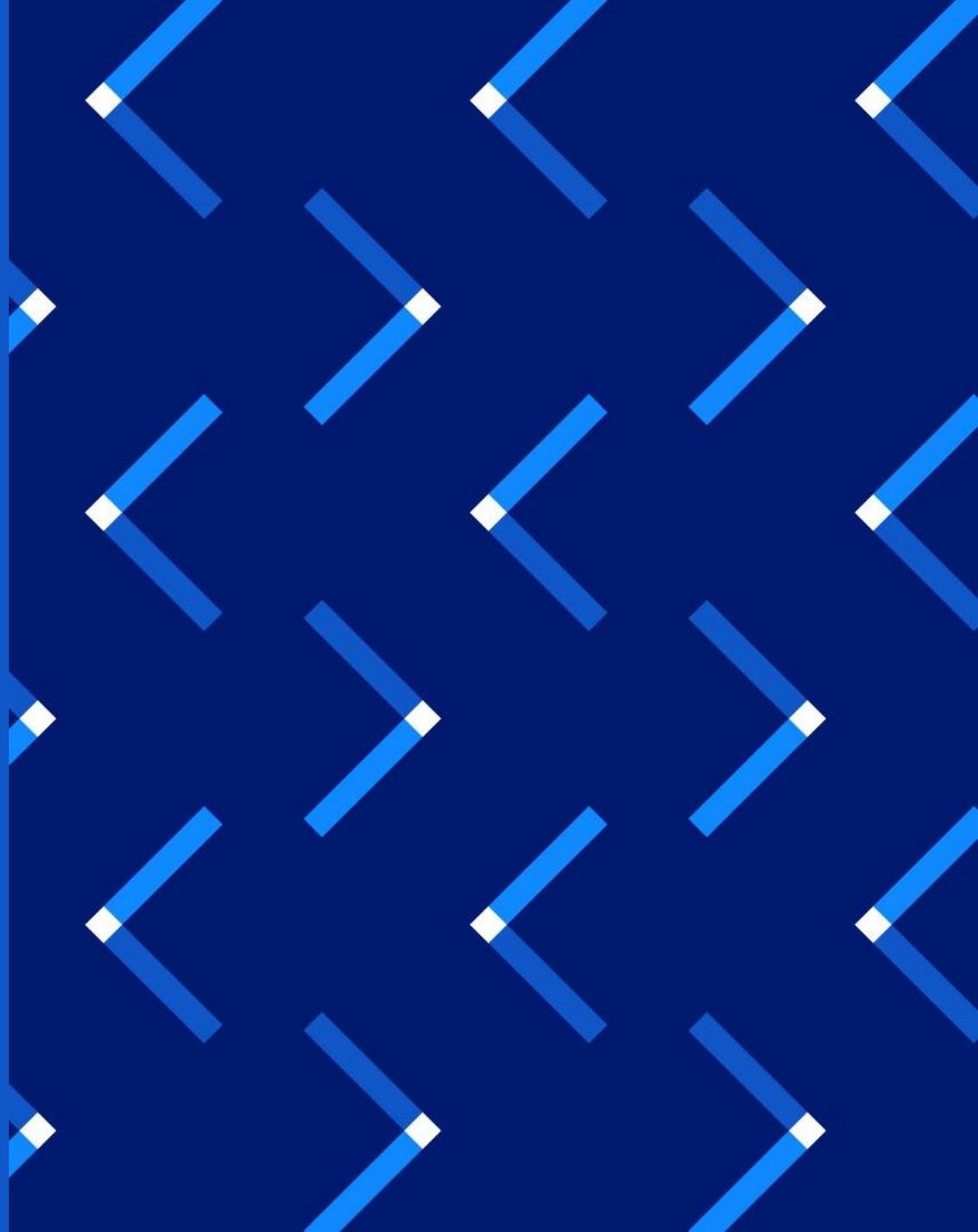
Milieu humain

- Bruit ponctuel en phase chantier
- Gêne potentielle à la circulation en phase chantier
- Respect de la réglementation sur les Champs Electro-Magnétiques

Pour le projet Forge +, un écologue accompagne RTE, de la phase d'étude jusqu'à la mise en service de la ligne souterraine.

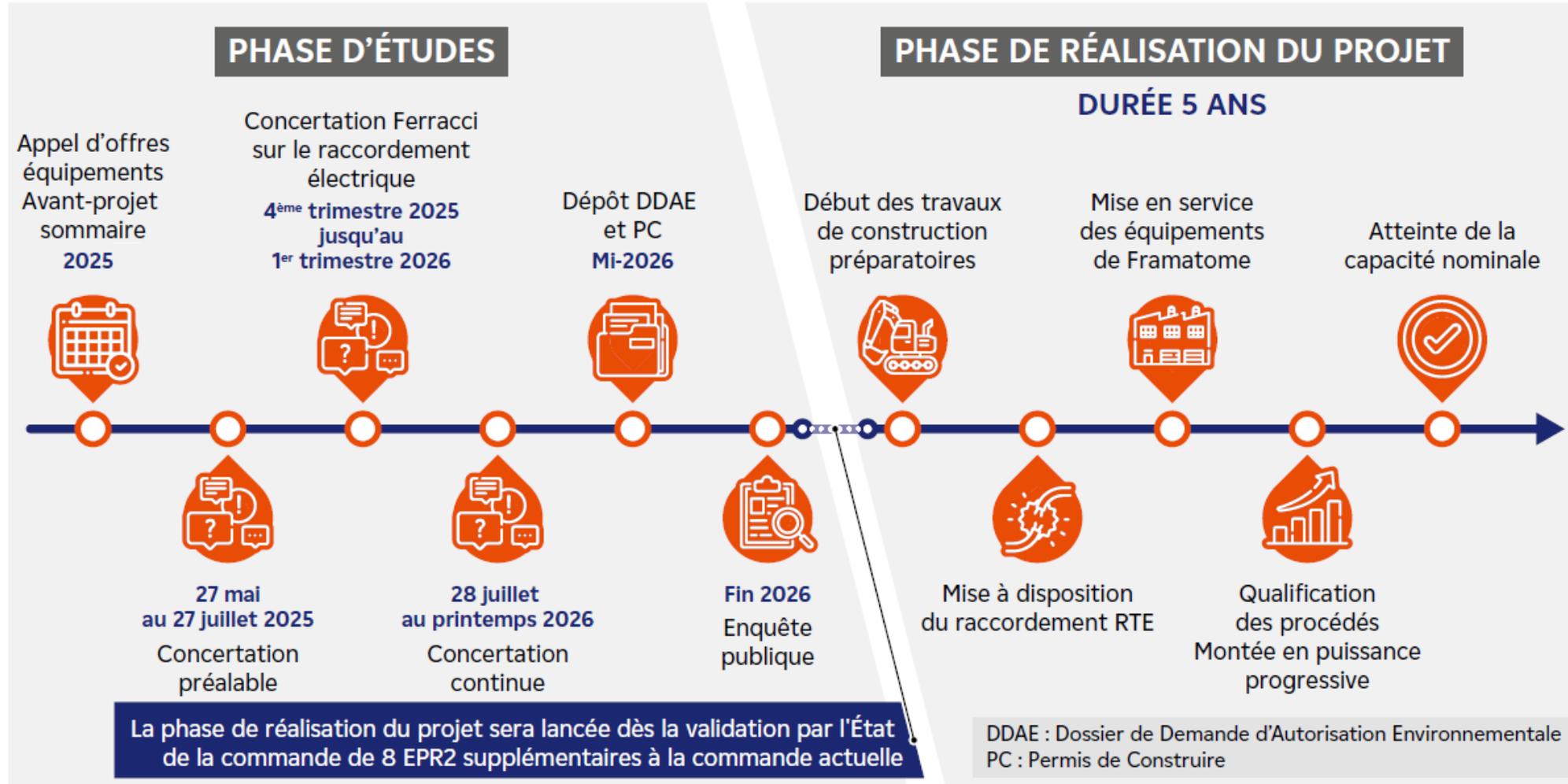


Coût, financement et calendrier prévisionnel du projet

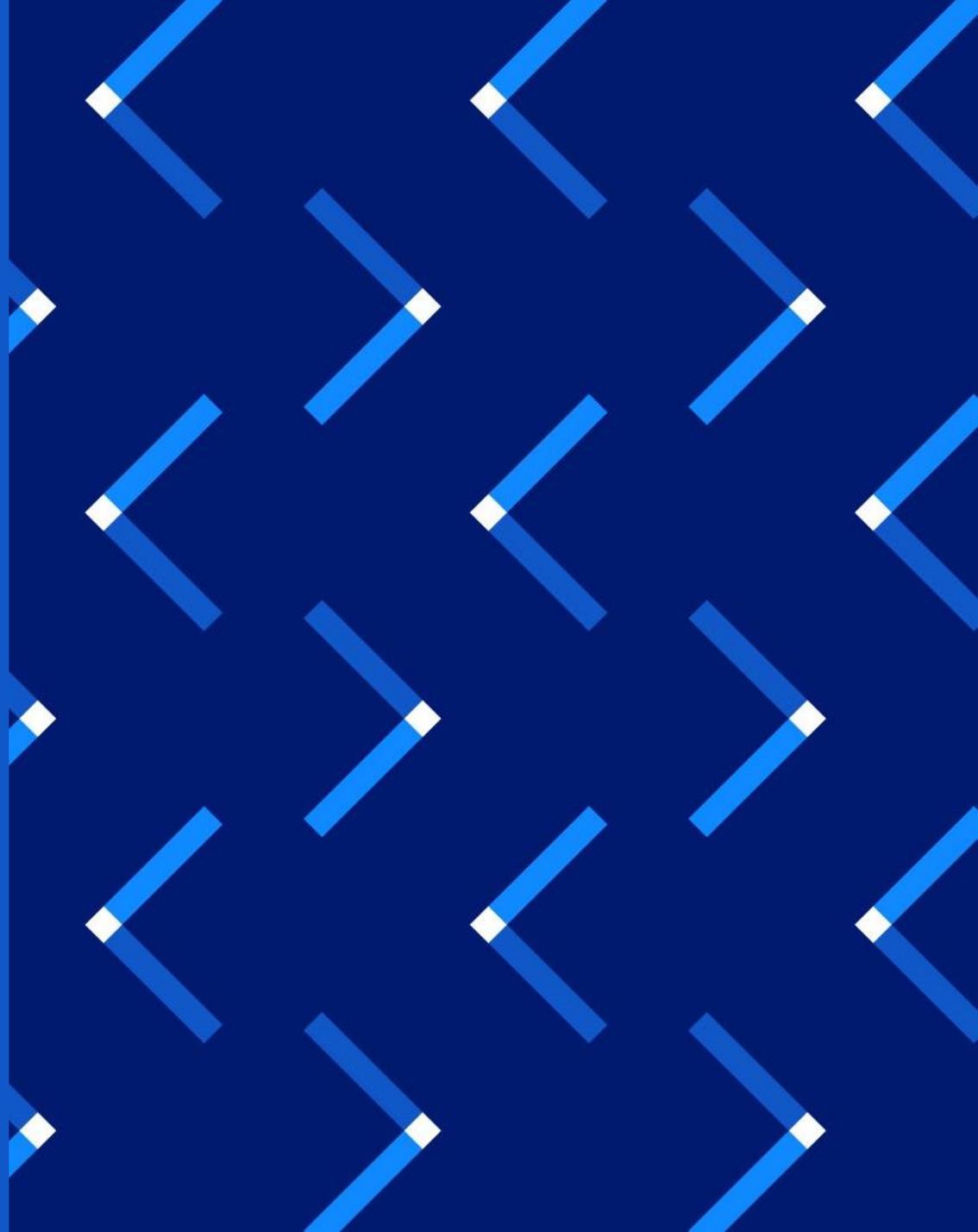


Coût, financement et calendrier prévisionnel

Au stade de la concertation préalable, le coût total du projet Forge+ et de son raccordement électrique s'élève à **579 M€**, entièrement financés par EDF et Framatome



Les attentes des maîtres d'ouvrages pour la concertation



Les attentes de Framatome et de RTE

La concertation préalable doit permettre d'approfondir et de débattre des sujets suivants :

Pour Framatome :

- **L'opportunité du projet** dans un contexte de transition énergétique et climatique ;
- **L'insertion du projet** et ses **effets** pour le territoire ;
- Les besoins en **attractivité du territoire** et les solutions potentielles ;
- **L'emploi** et la **formation**, pendant le chantier de construction et l'exploitation du site ;
- Les éventuelles **synergies** à développer entre le projet et d'autres activités du territoire ;
- **Les modalités de la participation et de l'information** continues du public pendant la phase d'autorisation et pendant les travaux.

Pour RTE : aider à définir l'**aire d'étude** et le **fuseau de moindre impact** pour le tracé du raccordement.

Temps d'échanges

Une question, un avis, une suggestion...

La parole est à vous !

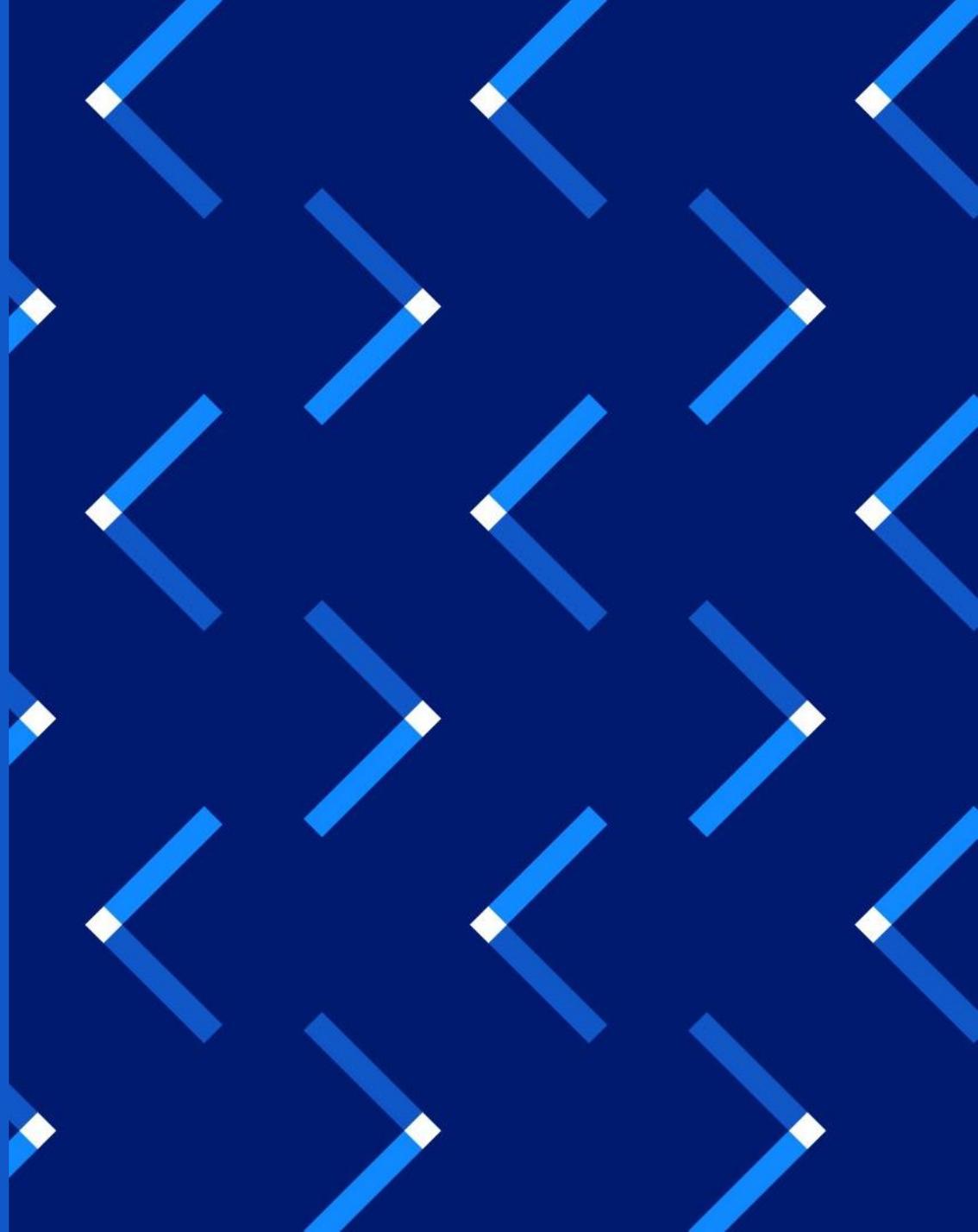
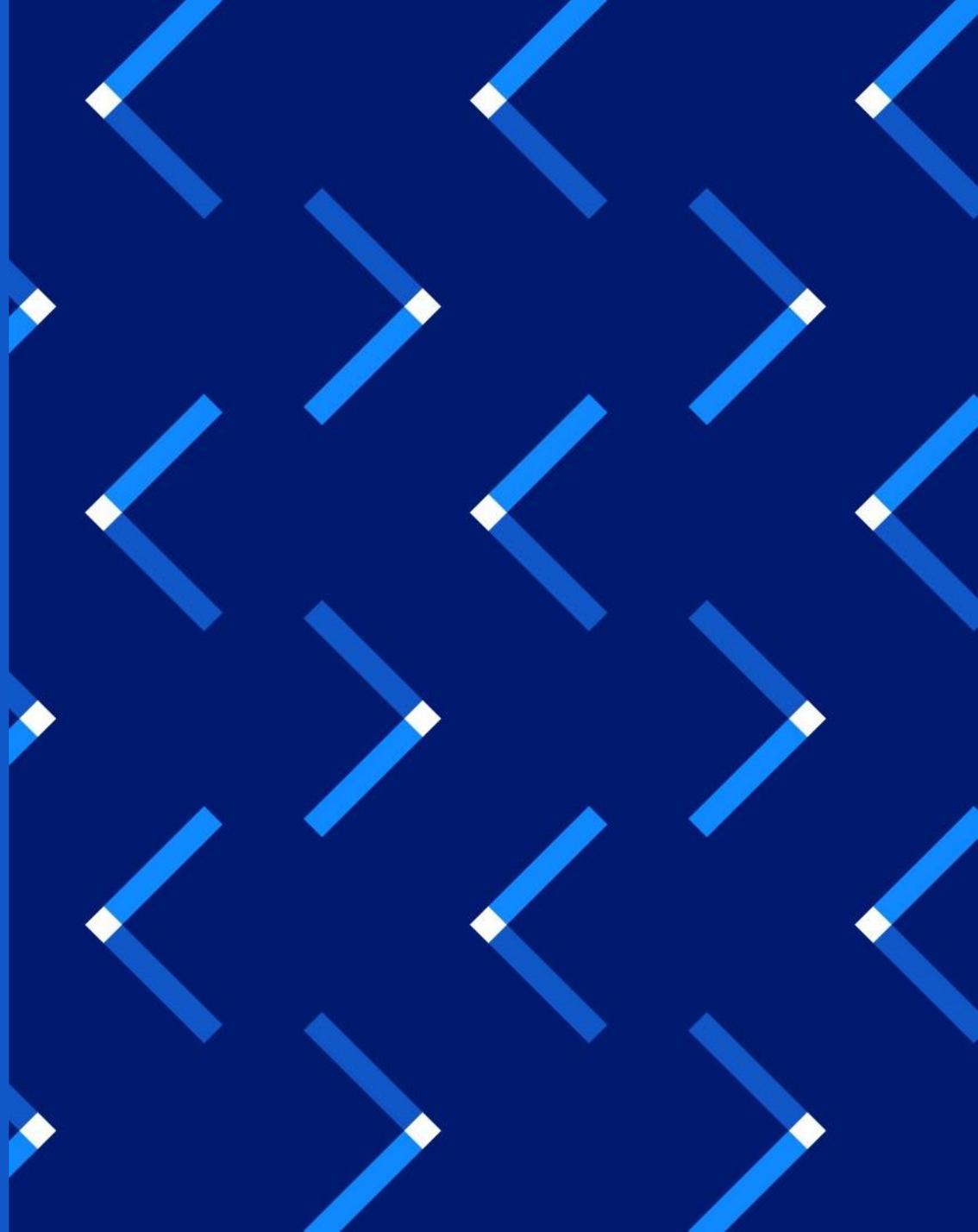
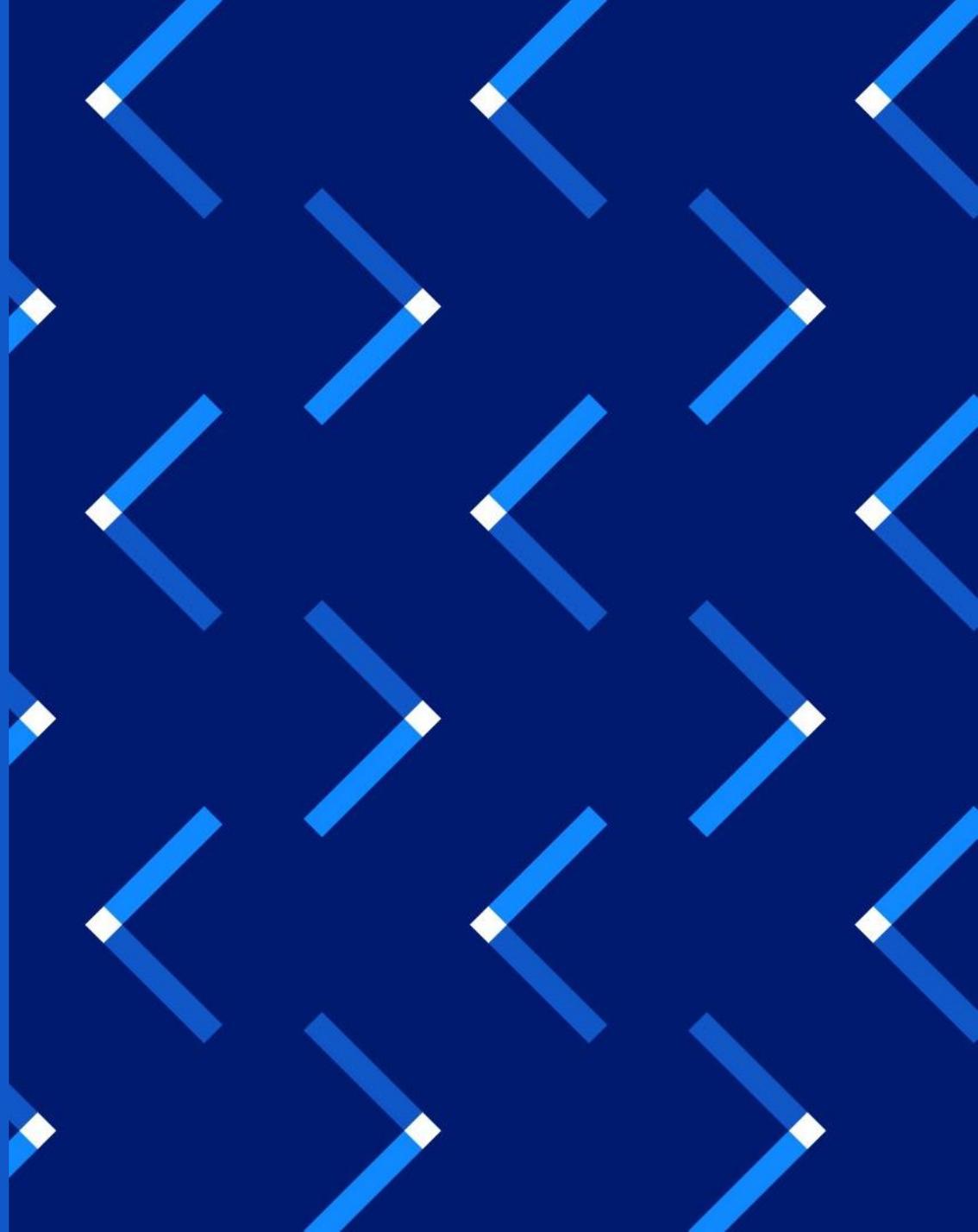


Table ronde sur les enjeux environnementaux



Philippe
ROUBALLAY
CCI Côte d'or –
Saône et Loire



FORGE +

- Site industriel et réglementation environnementale
- CCI et transition écologique



Qu'est-ce qu'une ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)
?

Définition :

atelier, entrepôt, usine, etc. susceptible de générer des risques ou nuisances pour la santé, la sécurité, l'environnement ou le voisinage.

Objectif de la réglementation :

Encadrer les activités, notamment industrielles, pour prévenir les pollutions, accidents et nuisances.

Fondement réglementaire :

Livre V du Code de l'environnement
Activités répertoriées dans la nomenclature ICPE

Types d'activités concernées : tout type et toute nature (agricole, industriel, stockage de produits, process à risque,)



Comment fonctionne la réglementation ICPE ?

3 régimes de classement selon le niveau de risque :

- **Déclaration** (faible risque) par exemple : un garagiste
- **Enregistrement** (risque modéré)
- **Autorisation** (risque élevé) dont **SEVESO** (risques très élevé)

490 000 ICPE en France dont

- 450 000 à déclaration
- 15 000 à enregistrement
- 25 000 à autorisation
dont 1300 SEVESO

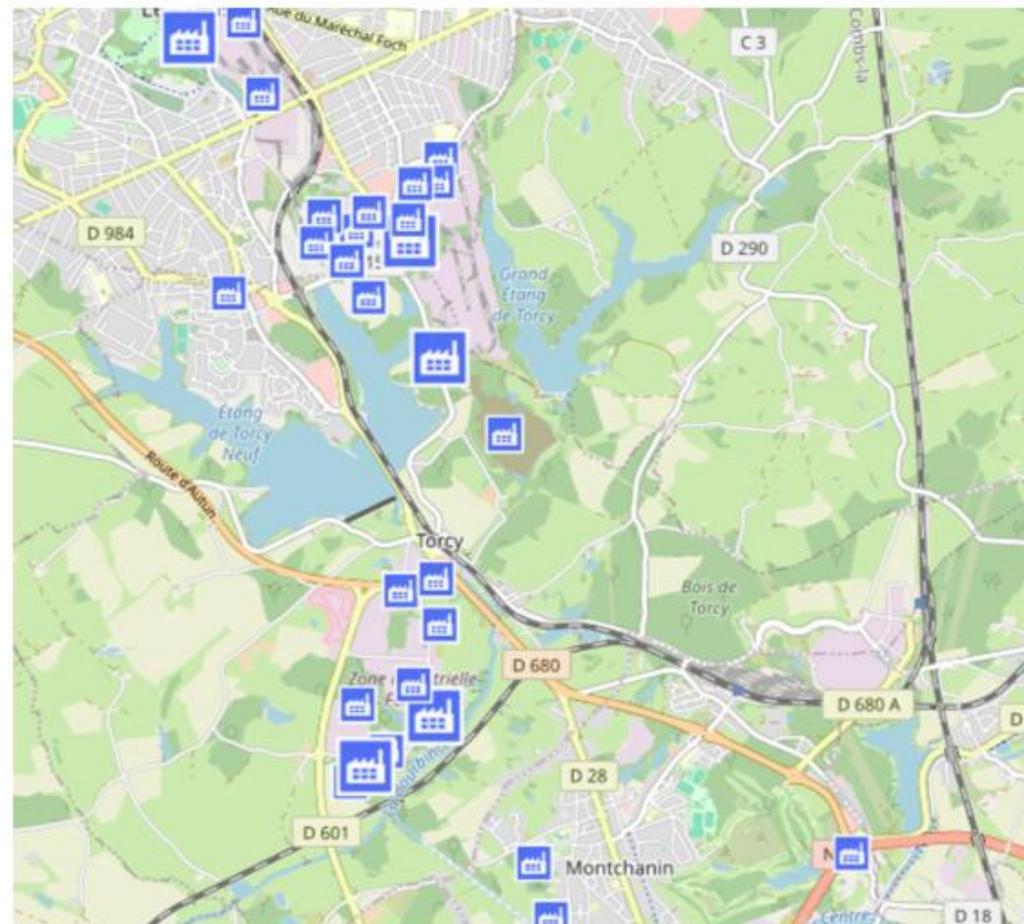
Principales obligations :

- **Déclaration d'activité** (faible risque) ou **demande d'exploitation** (risques plus important)
- **Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst)** : organe de concertation multi acteurs
- Respect des **prescriptions techniques** (arrêtés ministériels ou préfectoraux) = règles de fonctionnement
- **Contrôles** : services de l'Etat (**DREAL**), **inspections** et **contrôles inopinés (18 000/an)**
- **Sanctions** en cas de non-respect : mise en demeure, arrêt d'activité, sanctions pénales ou administratives



Une information accessible sur le portail [GEORISQUES](#)

Exemple de recherche sur le secteur Le Creusot/Montchanin



- **Objectifs :**

Accompagner les **entreprises industrielles, commerciales, CHR et de services** dans l'amélioration de leur **performance globale** (économique, environnementale, organisationnelle).

- **Public cible :** PME / TPE principalement souhaitant :

- Optimiser leurs **processus de production**
- Réduire leur **impact environnemental**
- Renforcer leur **compétitivité** et leur **résilience**

- ETI et groupe pour un accompagnement dans le tissu économique territoriale

Un accompagnement **individualisé**, structuré et personnalisé

4 personnes à la CCI en réseau avec les acteurs régionaux de la transition écologique **RT2E** (dont **ADEME** et l'**ARB**)

• **Thématiques traitées :**

- Efficacité énergétique
- Gestion et prévention des déchets
- Gestion et économie d'eau
- Conformité réglementaire (ICPE, Eau, déchets)

• **Résultats attendus :**

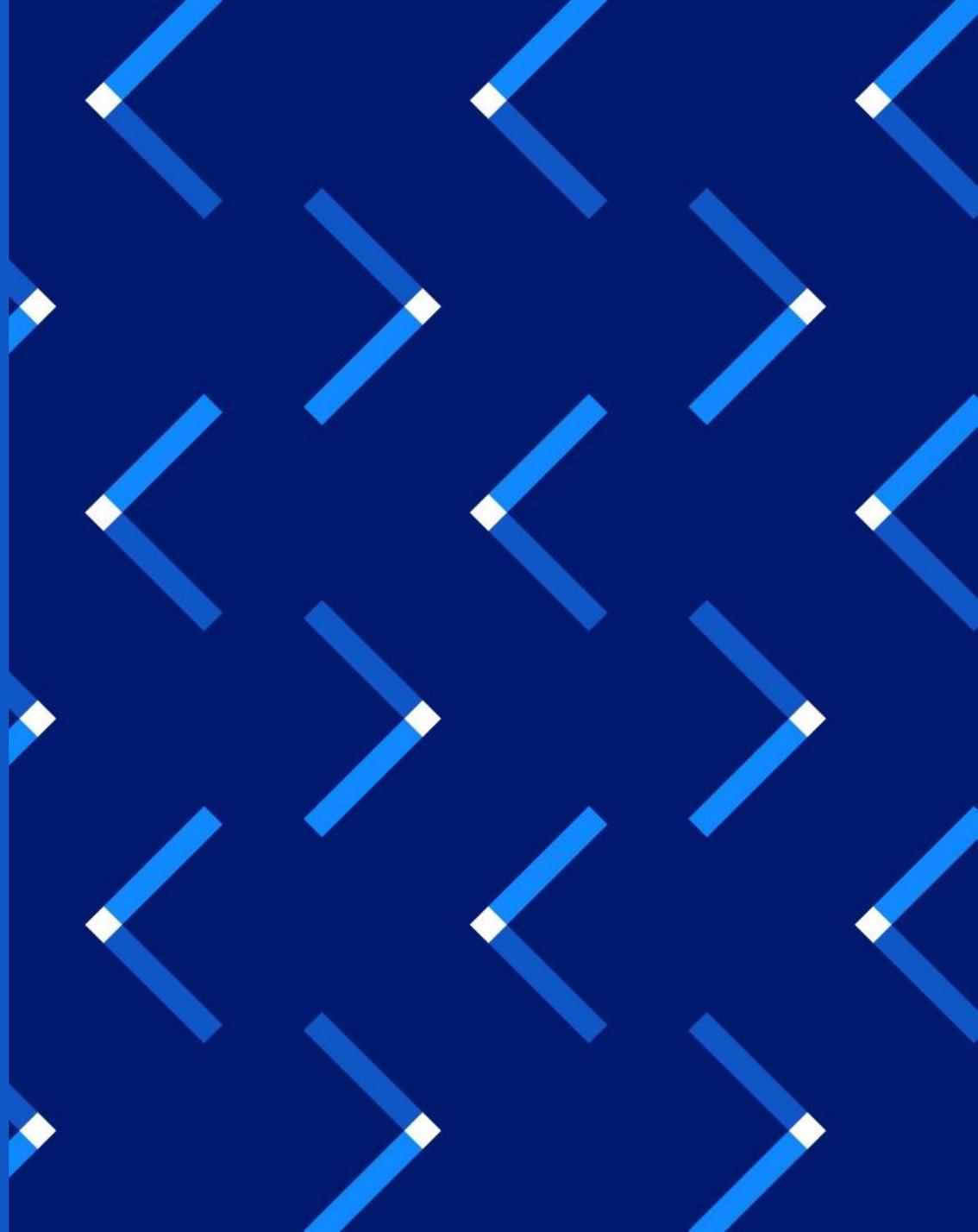
- Gains économiques et environnementaux, positionnement stratégique
- Identification des aides financières mobilisables
- Mobilisation et engagement des équipes

MERCI DE VOTRE ATTENTION



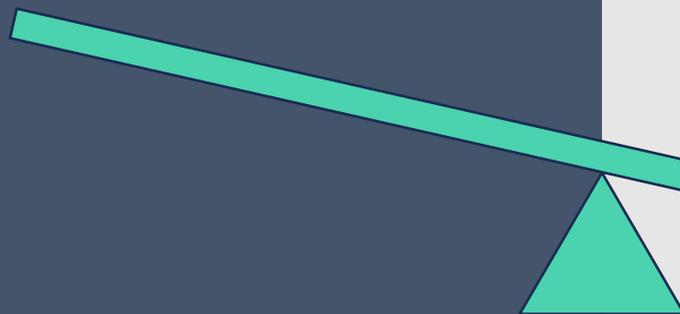
Eric FINOT

Shift Project

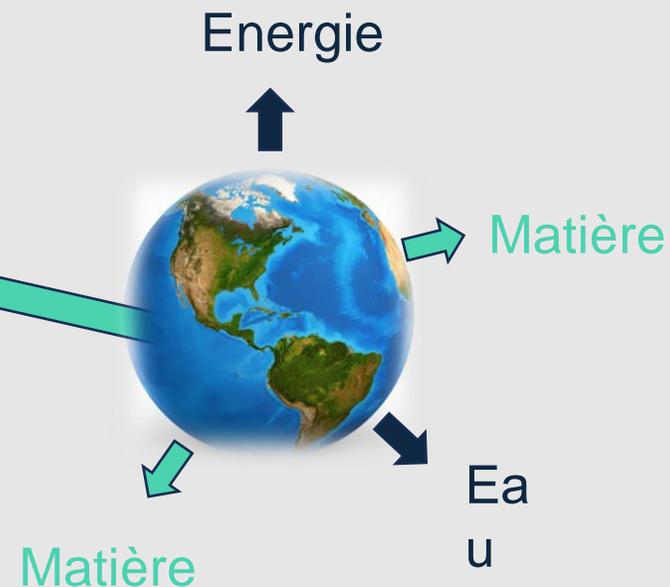


Vers une économie libérée du Carbone

PIB

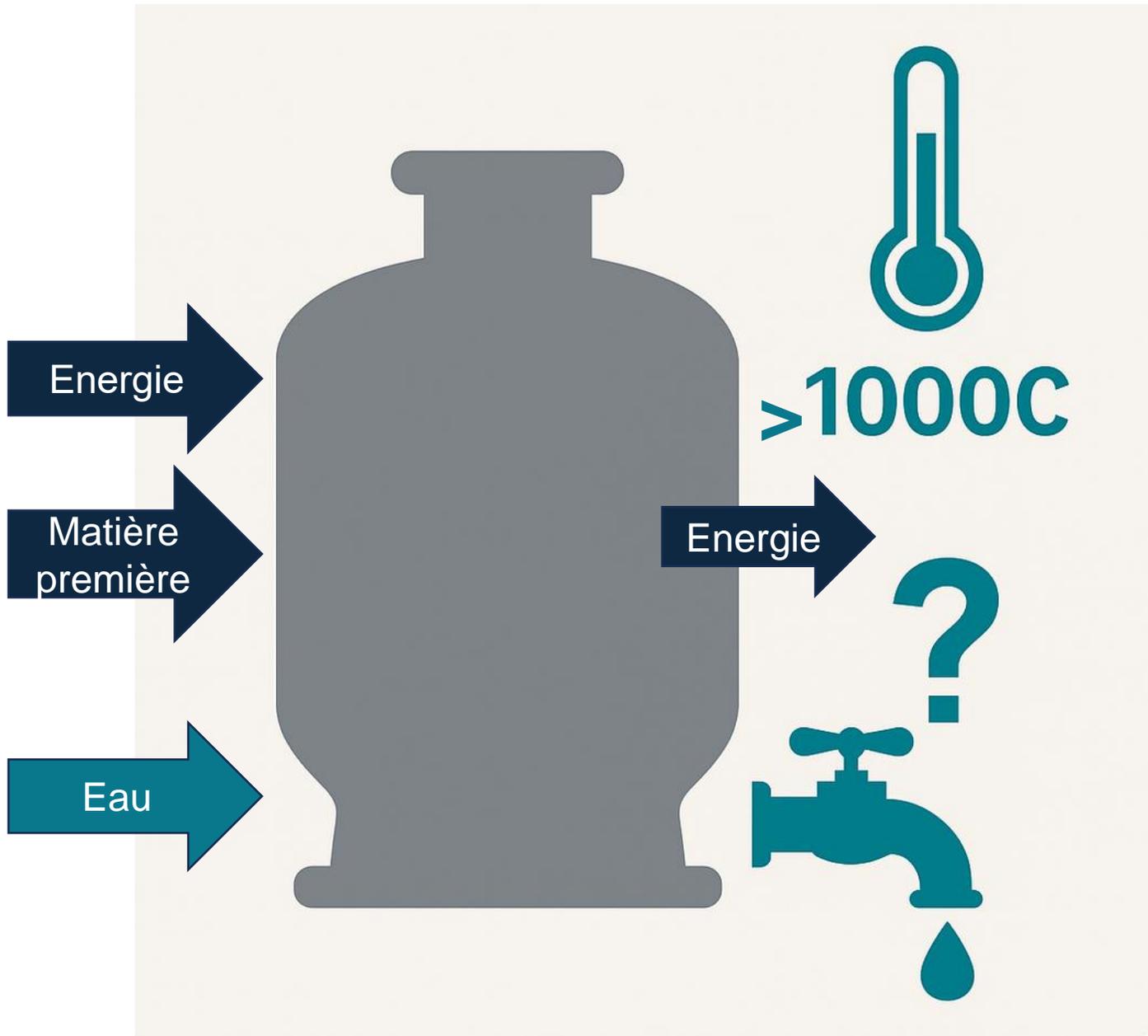


Notre boussole



THE
SHIFTERS

Penser en flux, pas en PIB



✓ Une **forge géante** liée à la relance du nucléaire.

✓ **Promesses** : emplois, rayonnement, souveraineté.

⚠ **Enjeux physiques :**

- Température : 1200 °C pour 400 tonnes = consommation massive d'**énergie**.
- Besoins en **eau** colossaux, dans un territoire **déjà contraint**.
- Usage prévu de **gaz fossile** ?
- Matières premières importées 🚢

Et maintenant ? Penser juste, penser local



Récupérer la chaleur pour industrie secondaire ?
bâtiments ? Réseau local ?

Demander un **bilan carbone** public, une
transparence hydrique, un **comité indépendant**.

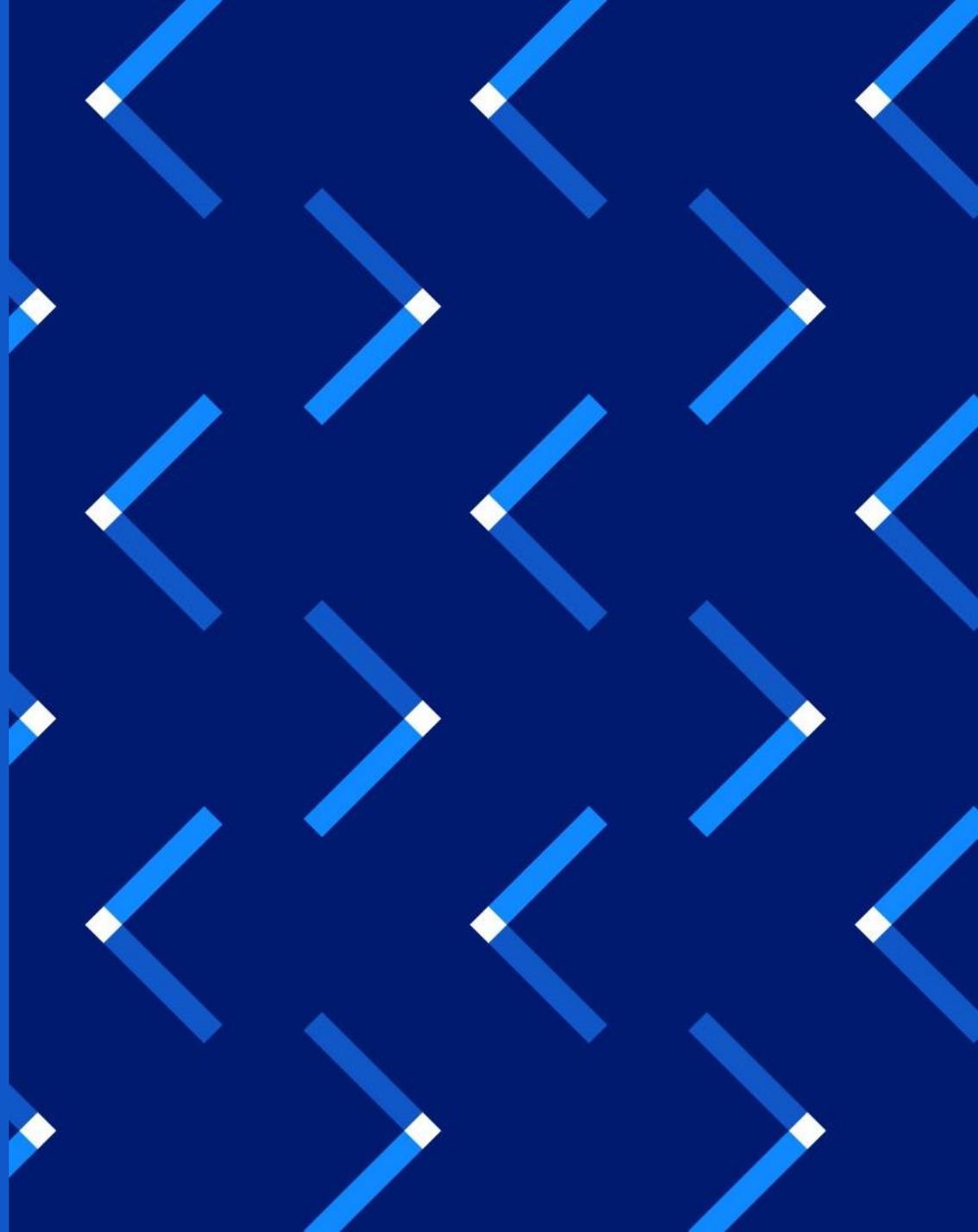
Penser **sobriété + intégration territoriale**.

Être **lucide, pas hostile** : ni “pour” ni “contre”, mais
“**exigeant**”.

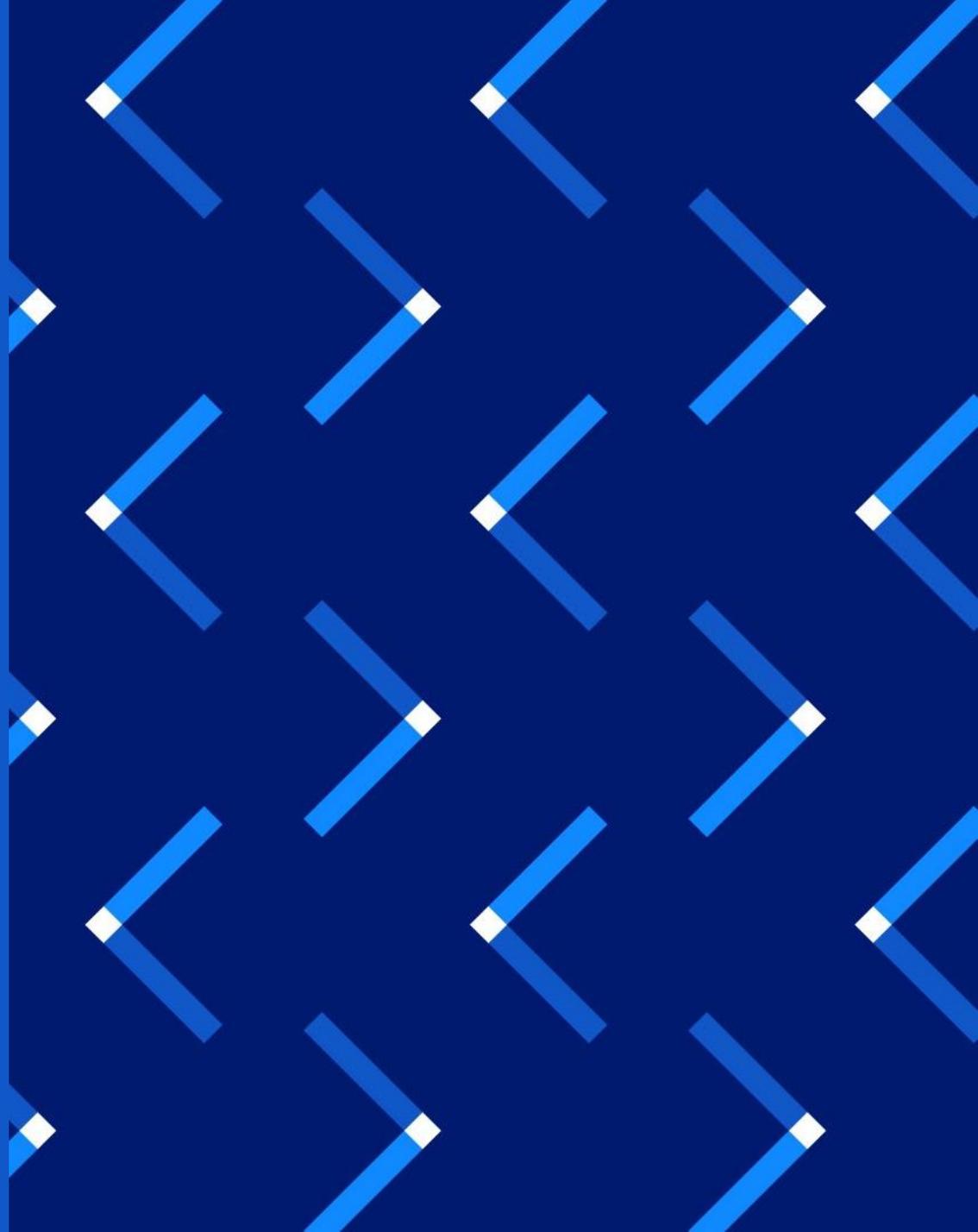
*“Il suffirait que les projets soient compatibles
avec la planète pour qu’ils soient acceptés.”*

François LOTTEAU

France nature
environnement
(FNE)



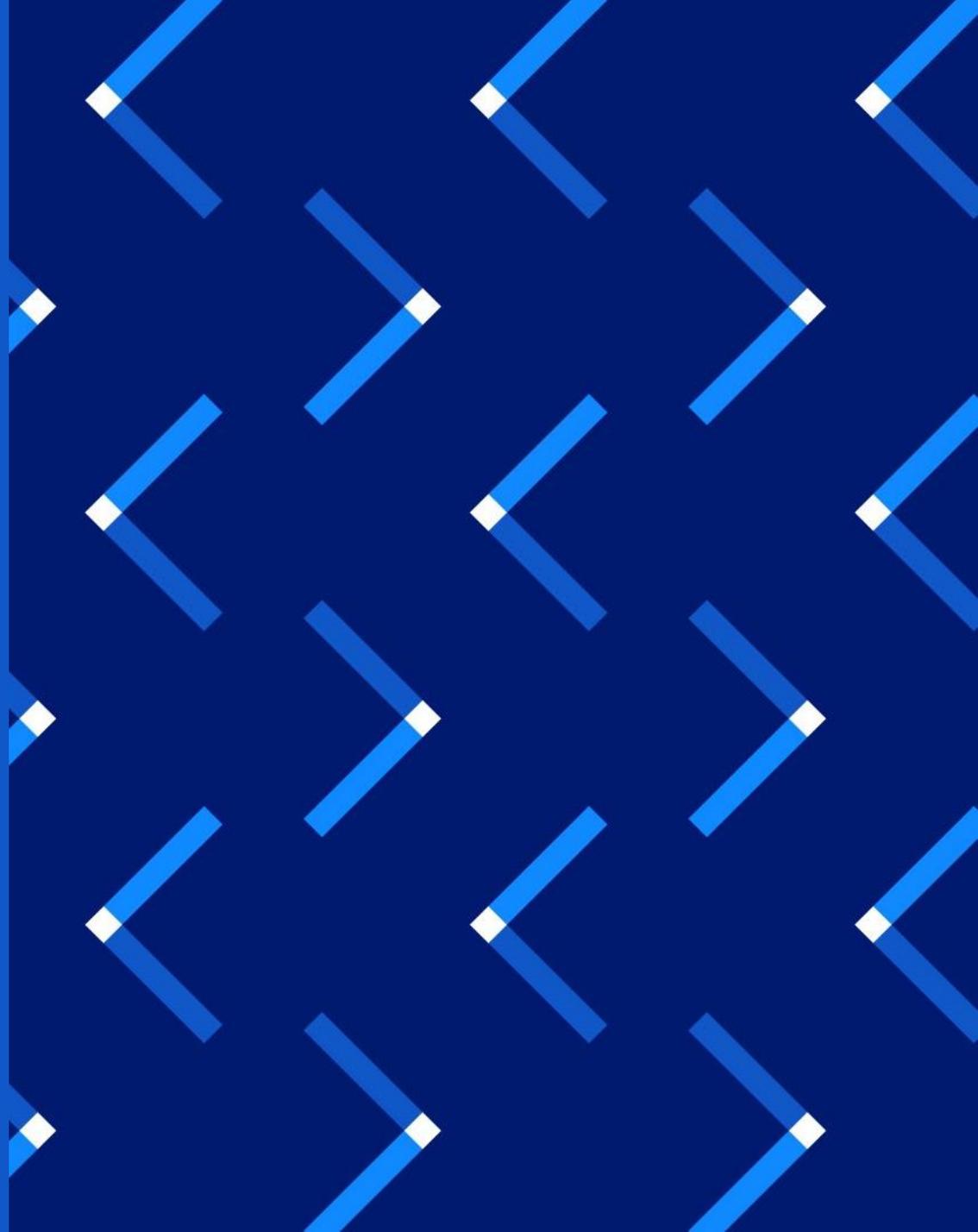
Patrice NOTTEGHEM
Société d'histoire
naturelle du Creusot



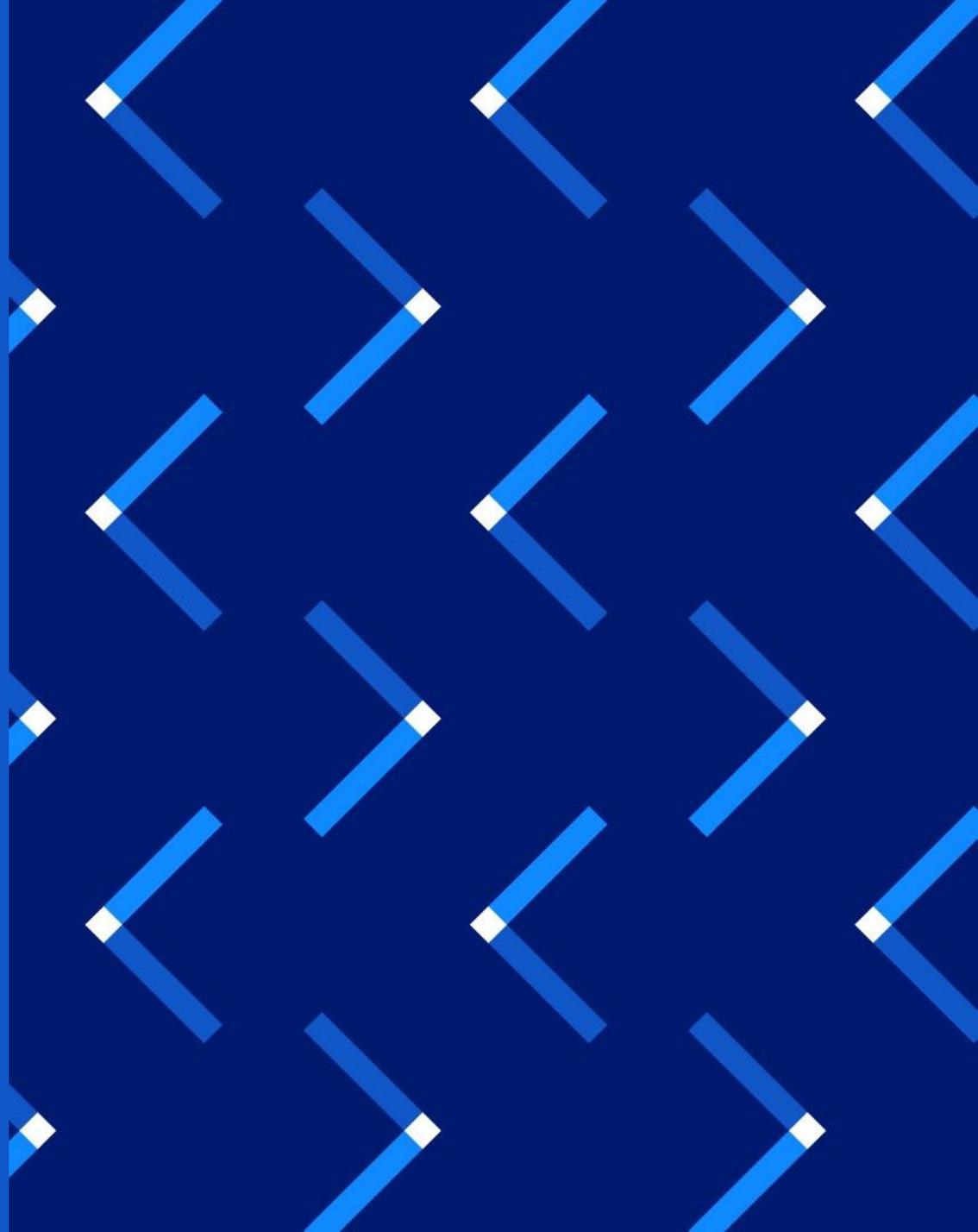
Temps d'échanges

Une question, un avis, une suggestion...

La parole est à vous !



Travail en sous- groupes sur les enjeux environnementaux



Les axes de questionnement pour le travail en sous-groupes

Pour Forge+ :

Quels impacts identifiez-vous et quelles solutions environnementales (éviter, réduire, compenser) proposeriez-vous pour le projet Forge+ sur la faune, la flore, la biodiversité, l'eau, les émissions atmosphériques, l'alimentation en électricité du territoire, etc. ?

Pour le raccordement électrique :

Quels impacts identifiez-vous et quelles solutions environnementales (éviter, réduire, compenser) proposeriez-vous pour le projet de raccordement électrique ?

Les règles du jeu du travail en sous-groupe

Pour commencer : 5 minutes

1. Organisez un tour de table pour faire connaissance et vous présenter en deux mots
2. Prenez collectivement connaissance de la grille de questionnement mise à votre disposition pour structurer vos échanges
3. Désignez un facilitateur qui sera en charge d'organiser les échanges et de faire circuler la parole et de porter la parole du groupe lors du temps de restitution

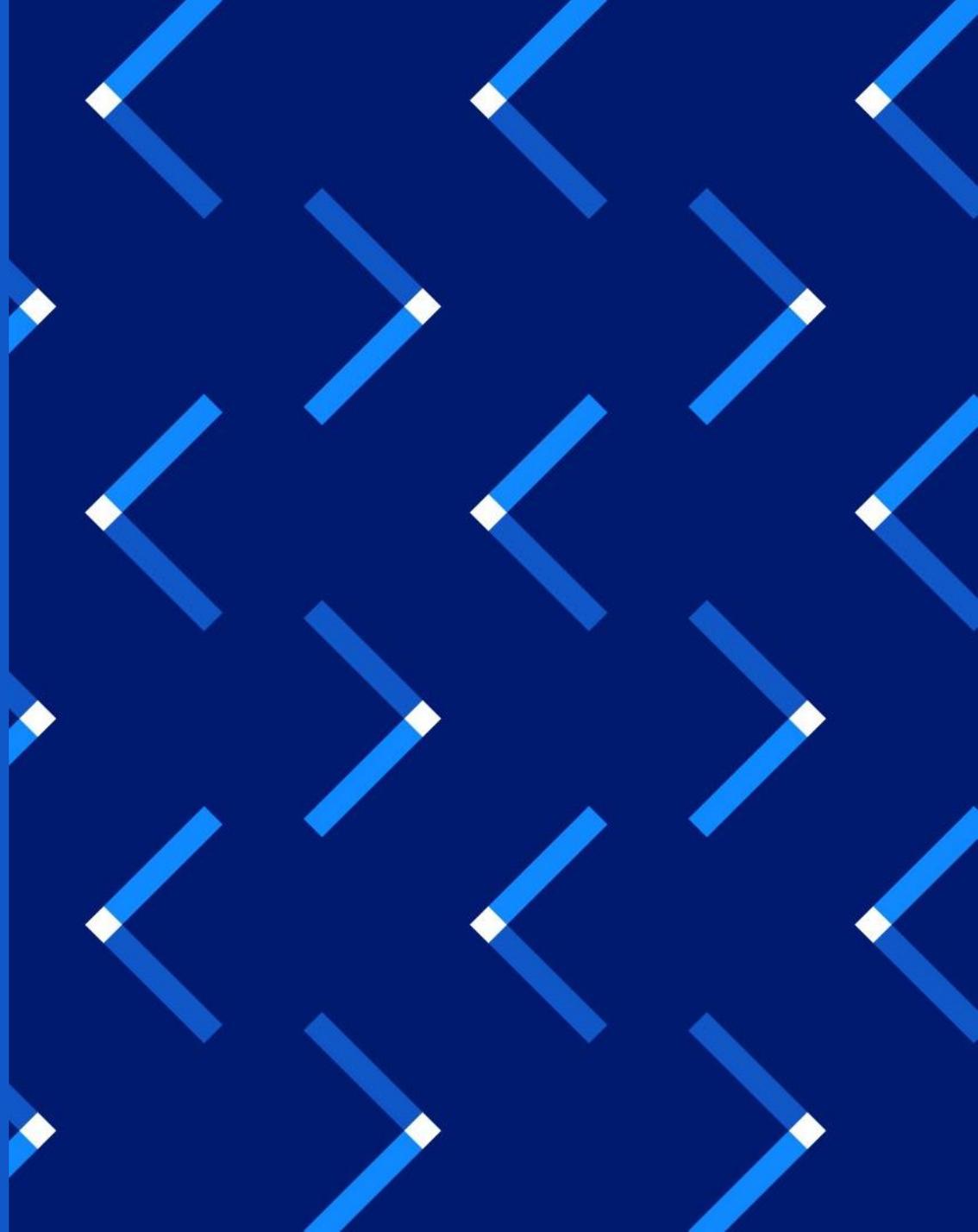
Temps d'échange et de débat : 20 minutes sur Forge+ et 20 minutes sur le raccordement

- Le facilitateur désigné par le groupe veille à ce que la parole circule bien et que chacun puisse s'exprimer
- Vous disposez de post-it et de feuilles pour vous aider à structurer vos contributions
- Le facilitateur prend en note les échanges sur la grille de questionnement qui sera ramassée et dont le contenu sera versé au compte-rendu de la réunion publique

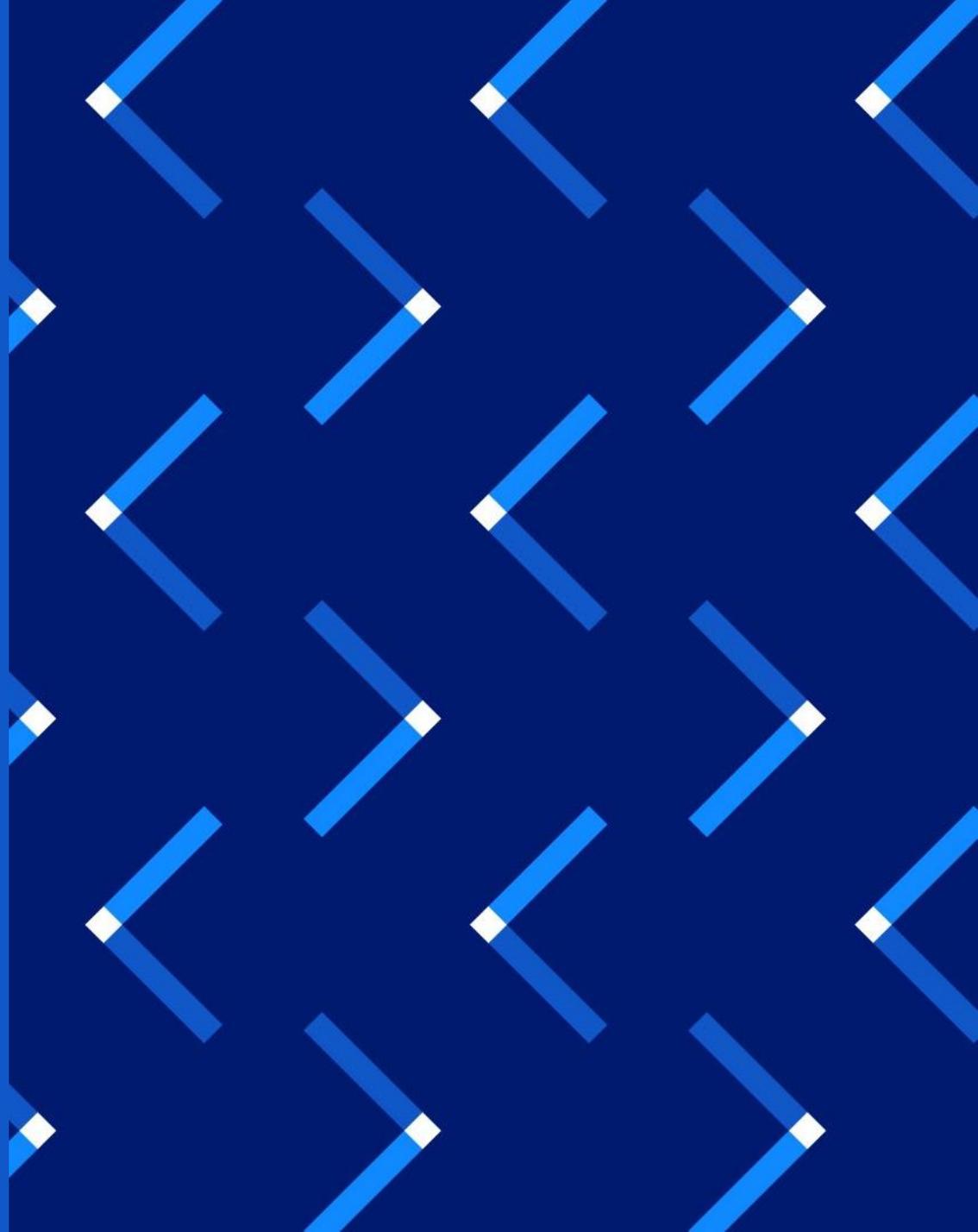
Temps de priorisation des éléments à restituer: 5 minutes

- Sur la base de vos échanges et des éléments renseignés dans la grille de questionnement, vous identifiez collectivement les 2-3 idées principales à partager au reste de la salle lors du temps de restitution en plénière

Restitution du
temps de travail
en sous-groupes



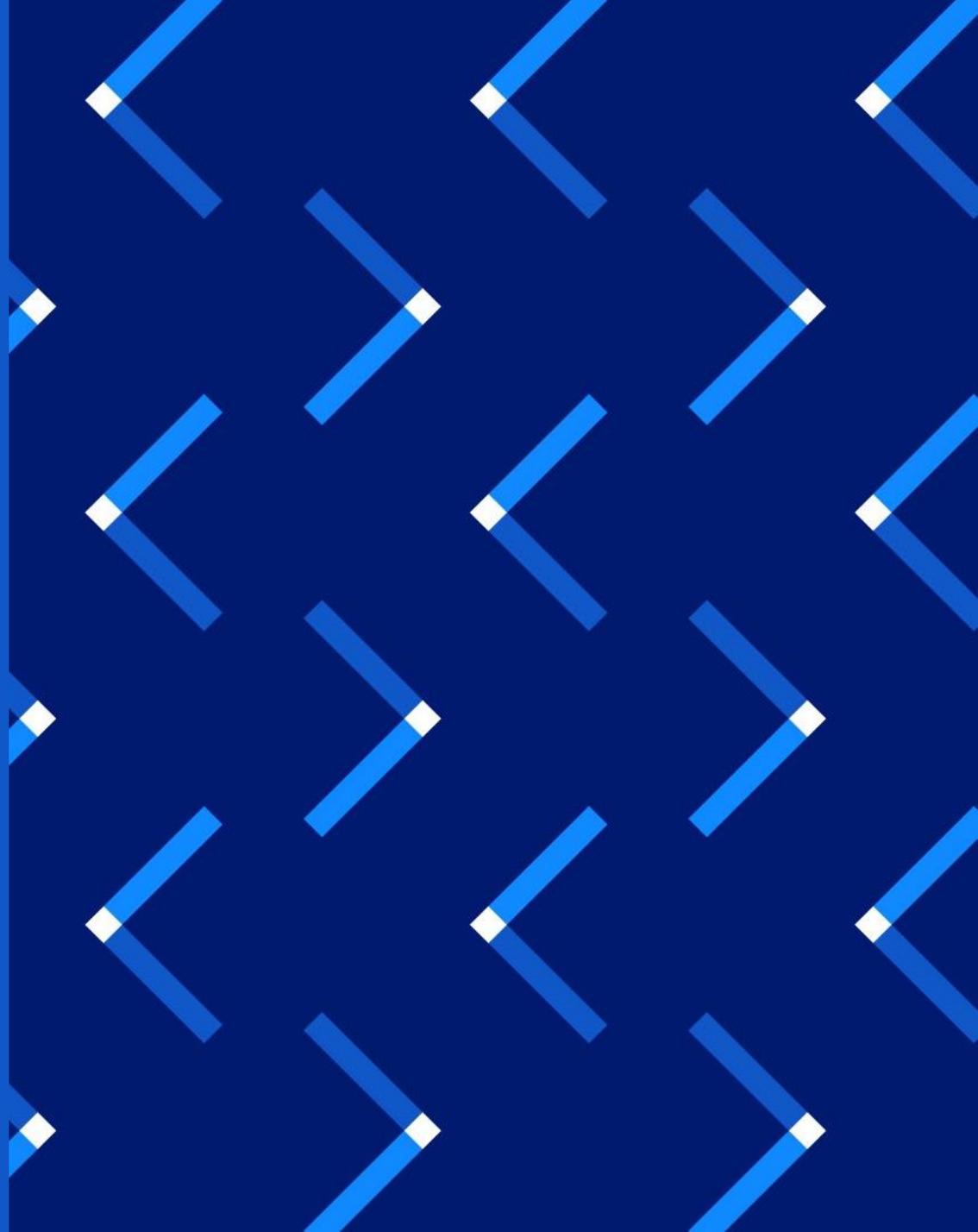
**Premiers éléments
de réponse par
Framatome et RTE**



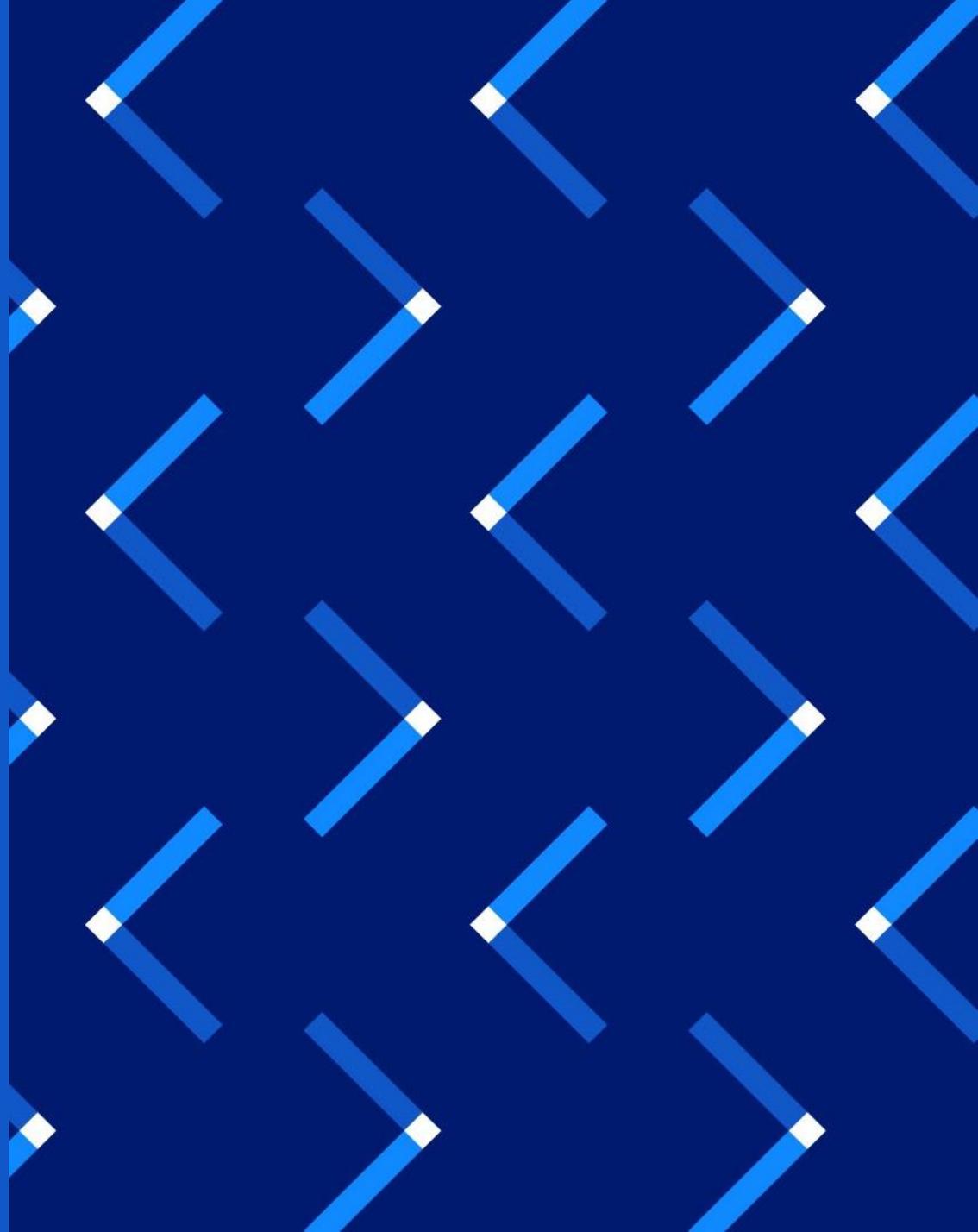
Temps d'échanges

Une question, un avis, une suggestion...

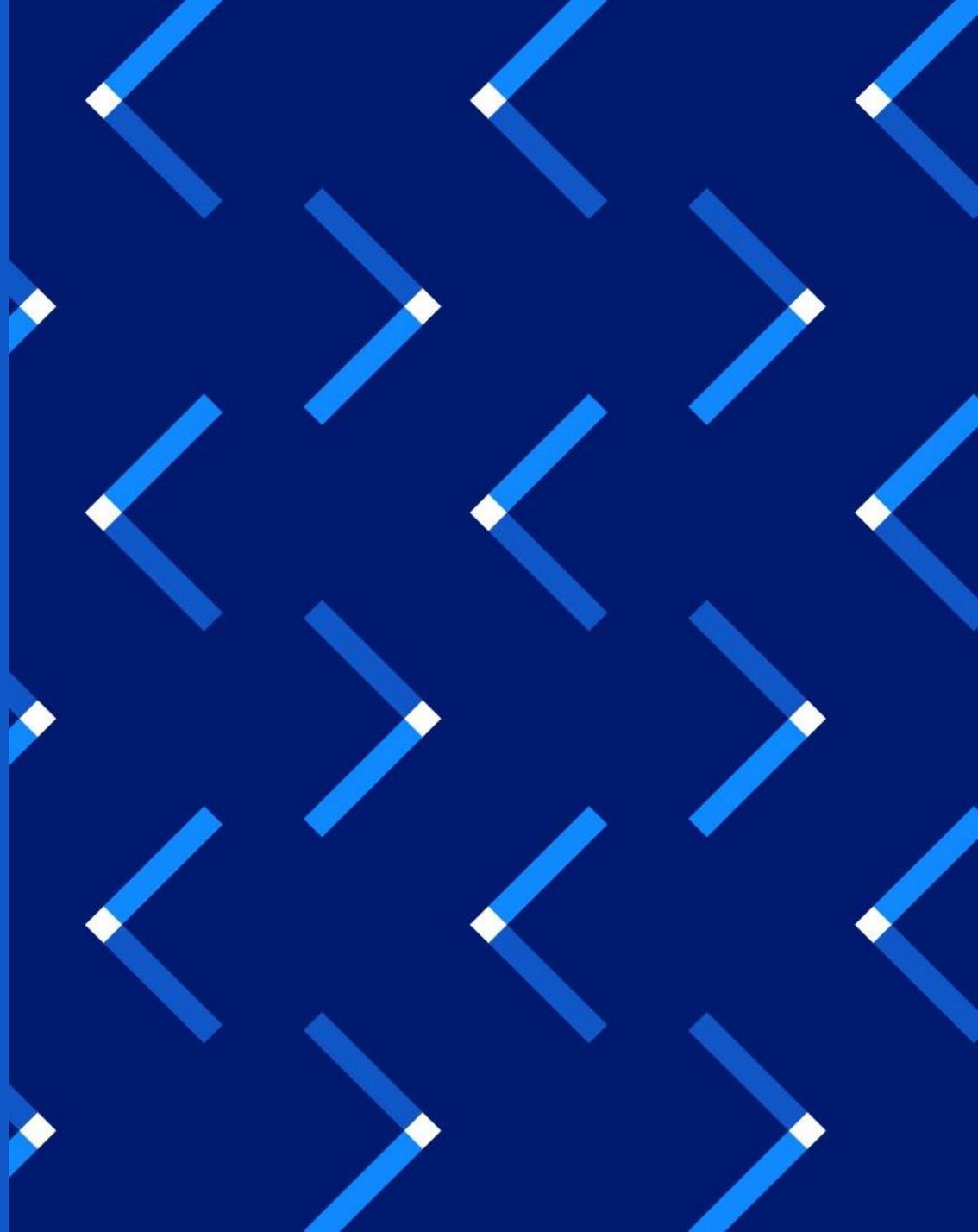
La parole est à vous !



Mot de conclusion



**Merci à toutes et
tous** pour votre
participation



Rappel des rendez-vous de la concertation



Réunion publique d'ouverture de la concertation

le **27 mai**, de 18h à 20h30, Maison des associations Mouillelongue, 27 rue des Abattoirs 71200 Le Creusot



Débat mobile sur le marché des Quatre Chemins du Creusot (rue du Maréchal Joffre)
le **5 juin**



Atelier sur l'insertion du projet dans la ville

le **16 juin**, de 18h à 20h30, Maison des associations Mouillelongue, 27 rue des Abattoirs 71200 Le Creusot
Cet atelier sera précédé d'une visite autour du site du projet sur inscription (plus d'information sur concertation.forgeplus.fr)



Atelier sur les retombées économiques

le **30 juin**, de 18h à 20h30, Maison des associations Guynemer, 5 rue Guynemer 71200 Le Creusot



Atelier sur l'emploi et la formation

le **7 juillet**, de 18h à 20h30, UIMM, 75 Grande rue Saint-Cosme 71102 Chalon-sur-Saône



Atelier sur les impacts et enjeux sur l'environnement naturel

le **10 juillet**, de 18h à 20h30, salle « Le Moderne », 102 Av. de la République 71210 Montchanin



Visites de la forge actuelle de Framatome au Creusot

fin juin et début juillet (sur inscription sur concertation.forgeplus.fr)



Débat mobile sur le marché de Montceau-les-Mines (quai Général de Gaulle)
le **19 juillet**



Réunion publique de clôture

le **24 juillet**, de 18h à 20h30, Maison du syndicat des mineurs, 43 Rue Jean Jaurès 71300 Montceau-les-Mines